

PLEIN AIR *et culture*

LE CAMPING ASSOCIATIF

N° 293 HIVER 2017



12

LE RASSEMBLEMENT
À LA TRANCHE-SUR-MER

16

MODIFICATIONS
DES CONSIGNES
DE FONCTIONNEMENT
2017

26

OÙ ET COMMENT
RÉSERVER EN 2017



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite « groupement des campeurs universitaires de France », le GCU regroupe principalement des membres de l'enseignement public, de la culture et de la recherche, sans distinction d'opinions politiques, syndicales ou philosophiques.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : 01 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr - gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Michel Lalauze
Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn
Coordination : Catherine Quijoux
Illustration couverture : Patrick Deubelbeiss
BD : Patrick Deubelbeiss et Laurence Tramaux
www.patrickdeubelbeiss.com
Conception et réalisation graphiques :
Christian Scheibling
Impression : Imprimerie Vincent

Dépôt légal : 3^e trimestre 2015 - ISSN n° 1776-6877
Ce numéro a été tiré à 25 000 exemplaires
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :
Albert Taste (1937-1957),
Maurice Fusibet (1957-1968),
Jacques Beck (1968-1986)
Hubert Roverc'h (1986-2000),
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur :
Jean-Louis Chevalier

Vice-présidents d'honneur :
Julien Alliez, Maurice Plaire

Membres d'honneur :
Pierre Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin
Vice-présidents : Didier Bonnaire, Alain Cosme

Secrétaire général : Michel Tendron

Trésorier : Dominique Birman

Autres membres du bureau :
Jean Brisson, Michel Lalauze, Pascal Richy

Membres :

Christian Boulounaud, Ludovic Broussaud, Alain Chartier,
Marc Cordier, Jean-Michel Elhorga, Peter Gorlé,
Gérard Lefebvre, Jean-Yves Maudoigt, Jacqueline Serin-Tinon,
Nicolaas van der Toorn



SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL



4 INFOS

- Partenariat GCU - FFCC
- Le GCU recrute
- Accueil de groupes



6 TÉMOIGNAGE

- Il était une fois la porcherie
- Éloge des petits terrains
- Châtillon-En-Diois : arts, vignes et mémoire populaire



9 LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Rassemblement des retraités dans le Morbihan juin 2017



10 ADMINISTRATION

- Compte-rendu CA d'octobre 2016

12 RASSEMBLEMENT NATIONAL

- Assemblée générale 2017 à La Tranche-sur-Mer

13 LES ANTENNES TERRITORIALES

- Antennes de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, des Pyrénées-Atlantiques, de l'Aude, de Haute-Savoie



16 INFOS

- Modifications des consignes de fonctionnement 2017



19 ÉCHO DES TERRAINS

- Des nouvelles de notre patrimoine
- Le triangle de la rame à Sciez
- Initiation au Mölkky



22 LES ACS

- La base nautique de Neuvic
- Stage arts plastiques : Auvers-sur-Oise



24 LA VIE DE L'ASSOCIATION : LE PARTENARIAT

- Le camping municipal de Xonrupt-Longemer
- Le camping Royal en Italie du Nord
- Le Deutscher Camping-Club à Berlin



26 INFOS

- Réservation d'emplacement
- Périodes d'ouverture et tarifs

32 GCU ET PRÉVENTION MAIF



34 LE CARNET DU GCU : LES PETITES ANNONCES

35 PHOTOS INSOLITES

36 BD : ALLÔ, LE GCU ?

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Les articles et les photos doivent parvenir au secrétariat du GCU
AVANT LE 8 MARS 2017 POUR LA REVUE ÉTÉ 2017

ÉDITO



“ Les cahiers bleus, ça ne sert à rien. De toute façon, ils ne sont pas lus ! ”

Combien de fois avons-nous entendu cette réflexion. Sachez que le conseil d'administration est très attaché aux cahiers bleus. Ils sont un moyen de recueillir les remarques faites par les campeurs qui fréquentent nos terrains pendant la saison. Ils sont le reflet des activités et animations, des conflits, des consignes spécifiques du terrain, des problèmes techniques rencontrés et des éventuelles demandes d'aménagements.

Ils sont lus ! D'abord par le délégué de terrain qui note les points qui le concernent comme les aménagements ou les demandes relatives aux collectivités territoriales. Puis par les administrateurs de la commission des aménagements qui les analysent et établissent un récapitulatif de tout ce qui se rapporte à la vie du terrain. C'est en fin de saison que cette étude approfondie des cahiers bleus est réalisée. Mais pourquoi les demandes et autres remarques ne sont-elles pas toujours prises en compte si ces cahiers sont lus ?

Il faut comprendre que lorsqu'un aménagement est souhaité par les campeurs puis par le délégué de terrain, si les demandes sont validées par le conseil d'administration, leur réalisation pourra avoir lieu au mieux deux ans plus tard.

En effet, les dépenses pour les travaux des terrains pour la saison suivante ont déjà été votées lors du CA d'août. Seules les demandes concernant des travaux liés à l'assainissement et la sécurité doivent être réalisées plus tôt. Une somme est provisionnée à cette fin pour répondre aux impératifs à l'ouverture d'un terrain au public.

Cet outil de communication entre les adhérents et le conseil d'administration n'a pas changé depuis longtemps. Nous réfléchissons à son évolution. Il faut que les campeurs aient un retour à leurs demandes et le dialogue doit être ouvert. Nous devons faire comprendre pourquoi il y a des délais, des refus ou d'autres propositions. Un délégué de terrain a besoin du retour des campeurs pour envisager des aménagements. Pourquoi pas un support numérique pour renseigner le cahier bleu, au moins sur les terrains informatisés ?

Au fait, je les appelle cahiers bleus, mais leur nom est « Registre des assemblées et conseils des campeurs ». S'ils deviennent dématérialisés, ils ne seront plus bleus... Mais le conseil d'administration tient plus que jamais à être à l'écoute des adhérents et n'entend pas supprimer le principe de cet outil, qui est le reflet de nos valeurs par le fonctionnement participatif de tous.

PARTENARIAT GCU-FFCC



GCU—Le camping associatif et La Fédération des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes (FFCC)

Notre association et la FFCC partagent des valeurs communes basées sur le camping associatif au service des adhérents. Fédérer l'ensemble des campeurs au sein du mouvement associatif est aujourd'hui incontournable.

Le GCU ne voulant plus rester seul, il était souhaitable qu'il s'associe à une fédération, porte-parole de plus de six millions de campeurs, caravaniers et camping-caristes auprès des pouvoirs publics et des professionnels du tourisme, reçue dans les ministères et pouvant défendre leurs intérêts.

Notre ouverture à toutes les personnes qui partagent nos valeurs et acceptent notre fonctionnement basé sur la gestion participative, ainsi que notre souhait de promouvoir et valoriser notre groupement vis-à-vis des médias, ne pouvait que nous conduire à demander notre affiliation à la FFCC, ce qui a été fait en 2016 et renouvelé pour 2017. Les principales missions de la FFCC sont la défense des campeurs et des clubs affiliés, l'engagement écologique et civique et l'aide au départ en vacances pour tous. En plus d'une valorisation de notre association et de nos terrains de camping, la FFCC nous a permis de

bénéficier de l'immatriculation « tourisme » pour l'organisation de rassemblements. En contrepartie, le GCU peut apporter à la FFCC une augmentation de son nombre d'adhérents et par ricochet une amélioration de sa notoriété et un impact accru vis-à-vis des institutionnels et des professionnels qui gravitent autour du camping et de ses autres activités.

Par l'intermédiaire du GCU, nos adhérents qui ont l'habitude de prendre une adhésion à la FFCC ou qui envisagent de le faire, profitent de tarifs préférentiels, dont celui pour les jeunes de 18 à 26 ans spécialement créé en 2016 à la demande du GCU, et peuvent également obtenir la carte internationale de camping. L'adhésion à la FFCC permet aux adhérents d'accéder à des services, des avantages et des réductions liés à l'activité camping, camping-car, sports et loisirs valables toute l'année, près de chez eux ou pendant leurs voyages, et de recevoir gratuitement des informations et de la documentation (magazine, guides, catalogue de voyages, etc.). Consultez le site de la FFCC pour connaître tous les avantages www.ffcc.fr.

Alors, soyons nombreux à adhérer et à rejoindre la FFCC !

TARIFS DES ADHÉSIONS POUR 2017

- Carte d'adhésion familiale * (à partir de 2 personnes) : 19,90 € (au lieu de 33,50 €)
- Carte d'adhésion individuelle : 15,70 € (au lieu de 23,90 €)
- Carte d'adhésion individuelle pour jeune adhérent (18 à 26 ans) : 10,00 €

* la carte d'adhésion familiale couvre le couple, ses enfants et petits-enfants de moins de 25 ans à charge.

Pour les adhérents FFCC, possibilité d'obtenir également la carte internationale de camping :

- Camping Card International (CCI) : 5,10 €

Les adhérents GCU qui ont adhéré à la FFCC en 2016 par l'intermédiaire du GCU vont recevoir un appel de cotisation pour leur proposer le renouvellement pour 2017.

Pour les nouvelles adhésions, le bulletin à compléter et à retourner au GCU se trouve en téléchargement sur notre site www.gcu.asso.fr. Vous pouvez également le demander au secrétariat du GCU, par téléphone au 01 47 63 98 63 ou par mail à gcu@gcu.asso.fr.

Les adhérents GCU qui ont déjà payé leur adhésion 2017 directement à la FFCC pourront être remboursés de la différence en faisant la demande auprès de la FFCC.



UNE UTOPIE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Dans le cadre de la préparation de notre assemblée générale annuelle du mois d'août 2017 CS à La Tranche-sur-Mer, nous avons reçu Mme Martin Lefèuvre-Déotte* et M. OLIVIER Sirost* au secrétariat du GCU le mercredi 17 octobre 2016.

À cette occasion nous avons travaillé sur la tenue d'une conférence-débat qui aura pour lieu le jeudi 24 août à 9 h 30 sur le terrain de La Tranche-sur-Mer.

« 1937-2017 : 80 ans, le GCU une utopie toujours d'actualité ».

Martine Lefèuvre-Déotte a mené l'enquête au cœur de cette microsociété, ouverte aujourd'hui à d'autres professions et dans laquelle se côtoient quatre générations. Elle a voulu comprendre l'histoire et le fondement de cette association dont le fonctionnement utopique et le succès mettent en question notre monde de marchandisation des loisirs et offrent un exemple exceptionnel de réussite humaine et éthique.

* Martine Lefèuvre-Déotte auteure du livre *Les campeurs de la République*.

* Olivier Sirost : sociologue-ethnologue, professeur des universités en STAPS à l'université de Rouen, a codirigé avec Gilles Raveneau Anthropologie des abris de loisirs, éd. Presses universitaires de Paris Ouest.

<https://www.franceinter.fr/emissions/service-public/service-public-04-mai-2015>

LE GCU RECRUTE

POUR UN POSTE ADMINISTRATIF SAISONNIER

DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2017

AU SECRÉTARIAT DU GCU

à PARIS 17^e

72 BOULEVARD DE COURCELLES

Les personnes intéressées (homme ou femme) doivent adresser leur curriculum vitae et une lettre de candidature à la présidente du GCU.

**72 boulevard de Courcelles
75017 PARIS**

Emploi à plein temps, 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, pour assurer des tâches administratives d'aide au secrétariat.

ACCUEIL DE GROUPES

Depuis de nombreuses années, le GCU accueille des groupes sur ses terrains, que ce soit à la journée ou en séjour (UNSS, Centre de loisirs, classes de collège, de SEGPA ou d'école primaire, etc.) Les demandes sont traitées au cas par cas et l'accueil se fait dans un cadre précis garantissant notamment la tranquillité de nos adhérents campeurs ainsi que le respect de nos valeurs et de notre mode de fonctionnement.

Pour ces groupes, le GCU peut bien sûr constituer un mode d'hébergement économique, mais il permet aussi d'initier les jeunes à un fonctionnement participatif et solidaire. C'est alors un support idéal pour un projet comprenant un volet d'éducation à la citoyenneté.

Nous sommes convaincus également qu'en favorisant l'accueil des groupes, nous disposons d'un bel outil de promotion de notre association, de nos campings et de nos valeurs. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de s'organiser afin d'encourager la réalisation de tels séjours. En particulier, des tarifs ont été définis*, des conventions types ont été élaborées et un administrateur, le secrétaire général, a été affecté au suivi des demandes et des conventions. Il n'est bien évidemment pas question de s'ouvrir à tous les projets et nous sommes vigilants quant aux objectifs et aux activités déployées sur nos terrains. Il n'est par exemple pas question d'autoriser des séjours d'intégration d'étudiants... Nous gardons aussi la maîtrise des dates et des destinations.

Mais le GCU, fondé il y a 80 ans par les instituteurs de la République, ne pouvait que se tourner vers les groupes scolaires. Aussi avons-nous créé et mis en ligne sur une page dédiée de notre site Internet des outils spécifiques pour aider et accompagner les enseignants dans l'organisation de leurs séjours en classe de découverte dans le 1^{er} et le 2nd degrés (réglementations, procédures administratives, délais, assurances, outils pour faire un projet pédagogique en lien avec le socle commun des compétences et les programmes, etc.). Un administrateur délégué à l'Éducation nationale, lui-même enseignant, est un interlocuteur identifié à la disposition des organisateurs de ces séjours. Notre vœu sera également d'essayer de promouvoir progressivement nos services au sein des établissements scolaires par le biais notamment de nos réseaux et des associations amies du GCU proches de l'École.

Si au printemps ou à l'automne, vous croisez ces classes sur nos terrains, faites-leur bon accueil : vous serez de fait au cœur de leur projet et partagerez leur expérience qui pour eux sera inoubliable.

Enfin, si vous avez des idées de séquences pédagogiques générales ou spécifiques à tel ou tel terrain du GCU, n'hésitez pas à les partager et à contacter le secrétariat.

(*) Tarifs accueil de groupes :

Groupes d'enfants (scolaires ou autres) :

- Journée : Gratuité de la mise à disposition des installations sanitaires
- Séjour :
 - Au moins 1 adulte de l'encadrement doit être adhérent du GCU
 - Tarif de base (emplacement + adulte) pour chaque membre identifié du groupe
 - Tarif enfant pour chaque membre identifié du groupe
 - Pas d'application du tarif invité.

Groupes d'adultes :

- Chaque adulte du groupe doit être adhérent du GCU
- Application des tarifs du GCU

SALON SINUO : UNE VITRINE PRIVILÉGIÉE

Tout au long du week-end du 1^{er} et 2 octobre, le GCU était présent à Decize (Nièvre) au premier salon national dédié aux itinérances douces (randonnées, vélo, bateau). 3500 visiteurs se sont retrouvés à l'espace portuaire pour cet événement. Il nous a donc paru naturel de participer à un salon réunissant les acteurs des vacances et des loisirs. D'abord sous la pluie pour finir sous le soleil, l'équipe nivernaise de l'antenne 58, épaulée par son dynamique correspondant territorial Jean-Pierre ROBILLARD, n'a pas ménagé sa peine, toujours dans la bonne humeur, pour présenter notre association à un nombreux public conquis par notre fonctionnement bénévole et participatif.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2017



UNE STRATÉGIE RÉSEAUX SOCIAUX POUR LE GCU

Quels intérêts pour le GCU d'investir les réseaux sociaux ? C'est la question que s'est posée Alexandra Defresne, l'une de nos adhérentes, pour son projet de certification dans le cadre d'une formation professionnelle « Community management ». Elle a donc travaillé sur une stratégie communautaire que l'association pourrait développer avec un triple objectif : donner envie de rejoindre le GCU, faire évoluer son image et porter haut les valeurs de l'association via Facebook, Twitter ou encore Instagram. Un défi intéressant pour l'avenir !



Le GCU était présent :

- au salon national des véhicules de loisirs au Bourget
- au salon national de l'itinérance douce SINUO à Decize
- au salon horizon vert à Villeneuve-sur-Lot
- au salon des véhicules de loisirs à Brest

Nouveaux DT nommés en 2016

- Daniel CULLERIER à Giens
- Patrick DUBOIS à Mesquer
- David HAUTECOEUR à Saumane
- Lionel JAUBERT à Cavalaire-sur-Mer

Nouveaux CT élus en 2016

- Alain CHIVOT (Hautes-Pyrénées)
- Hélène COLLERAN (Irlande)
- Gilbert GRANDPIERRE (Drôme/Ardèche)
- Sandrine MARIE-DUPAS (Jura)
- Dominique MARTI (Indre)
- Raphaël MEUNE (Angleterre)
- Yann SIMONIN (Suisse)

CHIFFRES CLÉS

Adhérents

2016 : 48 055
2015 : 47 810

Nuitées

2016 : 664 889
2015 : 680 104

Recette totale

2016 : 5 737 262 €
2015 : 5 631 994 €



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PORCHERIE

Tous les administrateurs ont des responsabilités.

François CADORET avait entre autres celle des fournitures, tâche qu'il menait à bien. Les délégué(e)s de terrain passaient leurs commandes et à chaque assemblée générale, ils entendaient parler de la porcherie où étaient stockés le matériel et les produits de différentes senteurs. La main passe, la responsabilité reste en BRETAGNE, mais change de département. François commence à faire du tri et des cartons, car tout doit disparaître : « il faut vider la porcherie ». En ce jour ensoleillé, accompagné d'un ami, nous démontons les étagères et le camion se remplit. François voit son stock disparaître et se rend compte qu'une page se tourne. Nous fermons la porte de la porcherie. C'est parti pour deux heures de route, on rejoint le nouveau lieu de stockage, et là pas de faignants : on vide le camion. Il reste à faire le tri, l'inventaire et le rangement dans les étagères. Les commandes ne vont pas tarder, les fournitures (cahiers, plaquettes et autres) doivent être en place pour un bon fonctionnement sur tous nos terrains afin de simplifier la tâche des personnes de jour, des responsables et des trésoriers.

Alain Chartier, administrateur délégué aux fournitures



INAUGURATION À LACANAU

En présence de Jacques Salomon (CT Gironde 33), nous avons inauguré les travaux sur le terrain. Dans l'ensemble, les campeurs présents sont très contents du nouveau bâtiment. Ils souhaitent qu'on replante des arbres sur certaines parcelles. Bonne ambiance, beaucoup de remerciements, ce qui nous a fait plaisir.

À 17 h 30, arrivée d'un C.U. de marque :

Jean-Louis Chevalier, président d'honneur,
qui est venu à l'apéritif et reste sur le terrain quelques jours.

Merci à Didier Bonnaire d'être venu depuis
Sanguinet et merci à Jacques Salomon.

50 ANS DE MARIAGE

Fêter ses 50 ans de mariage au camping de La Croix-Valmer : voici un grand et heureux événement peu habituel. Quel bonheur ce repas en commun sur le terrain de volley pour fêter les noces d'or de Charlette et Michel Mercier ! Ils ont fait partager leur bonheur à tous les campeurs présents et leurs petits desserts accompagnés d'un verre nous ont permis de leur souhaiter encore de nombreuses années de bonheur. Quelques campeurs ont animé la fin du repas avec de la musique, des chants et des blagues. Merci pour cette belle journée.

Marie Roselyne



RAMPE PMR

J'ai découvert le camping au GCU au début des années 1970. J'ai immédiatement été séduit par l'ambiance conviviale qui y règne ainsi que par l'entraide généralisée qui prédomine, qu'elle soit matérielle ou mentale. Cette atmosphère est unique dans les campings GCU et je ne l'ai jamais vue ailleurs, à tel point que j'y séjournais tous les ans.

Il y a 6 ans, j'ai été frappé par une très grave maladie qui m'a rendu définitivement handicapé. Depuis cette date il m'a été impossible de camper, que ce soit en tente, caravane ou mobil-home. Ayant appris que sur le terrain de Saint-Georges-d'Oléron un mobil-home serait équipé d'une rampe d'accès, j'ai immédiatement fait une réservation pour le mois de juin.

La qualité de la rampe est parfaitement adaptée, en conformité avec la norme et facile d'accès. De plus mon handicap ne me permettant pas d'utiliser les sanitaires du mobil-home, je me rends au bloc commun où j'ai pu constater là aussi que les sanitaires pour handicapés sont irréprochables.

Je tiens à remercier chaleureusement le conseil d'administration du GCU, qui une fois de plus a démontré que la solidarité dans l'association était toujours présente et primait sur la rentabilité.

Pierre Couret

ÉLOGE DES PETITS TERRAINS DÉLAISSÉS

À côté des terrains vastes et très fréquentés, existent quelques autres particulièrement boudés, ne connaissant que quelques dizaines d'installations se succédant, essentiellement entre le 14 juillet et le 15 août. Leur intérêt ne tient ni dans les activités qui y sont programmées, ni dans les habitués qui les fréquentent, encore moins dans la chaude ambiance qui les caractérise avec repas collectifs et apéritifs géants. Non, leur attrait est à rechercher ailleurs. Il tient en trois qualificatifs : calme, implication et convivialité.

Le calme, tout d'abord. Ici pas de risque de se faire réveiller par les ronflements du voisin ou de disposer d'un vis-à-vis plongeant dans l'intimité de l'installation d'en face. Certes, l'instinct grégaire peut inciter parfois à se regrouper. Mais, bien plus souvent, les quelques campeurs présents se répartissent sur l'ensemble du terrain, chacun profitant d'une place à l'ombre et d'un espace alentour où il peut prendre ses aises. Tout le monde se sent impliqué dans la bonne marche du terrain. Chacun apporte spontanément sa contribution : ici pour tenter de déboucher un WC, là pour sortir ou rentrer les poubelles, à un autre moment encore pour arroser les fleurs et biner le parterre ou encore pour aller chercher le courrier. Un nouvel arrivant ? Il n'est pas rare qu'il soit accueilli par plusieurs campeurs. Quand il partira, il remplira lui-même sa facture qu'il enverra à Paris accompagnée de son chèque. Ou bien, ce seront des C.U. restant un peu plus longtemps qui se chargeront de cette tâche, les uns relayant les autres. Le nettoyage du sanitaire ? Il est collectif, chaque campeur se faisant un devoir d'être présent, au point d'avoir souvent plus de paires de bras que de balais ou de serpillières. Ceux qui ne peuvent être là le jour prévu prennent de l'avance et informent (ou pas) avoir nettoyé telle partie du bâtiment, la veille. Ceux qui vont partir avant le jour fixé demandent que le rendez-vous soit avancé.

L'OUVERTURE DU GCU PASSE PAR LE CHOCOLAT

Tous les campeurs connaissent le petit carton avec le numéro de l'emplacement qu'on pose derrière le pare-brise de la voiture. On le reçoit de la personne de jour quand on arrive sur le camping et on le rend au trésorier en allant payer son séjour. C'est souvent le moment où on l'oublie. Si le trésorier ne le remarque pas, ce n'est qu'à la maison qu'on le trouve quelque part au niveau d'une ouverture de ventilation des vitres. Alors le délégué du terrain, le trésorier ou un autre campeur improvise un carton de fortune. Et cela a de « drôles » de résultats : dans le cas suivant, il s'avère très « promotionnel et adapté au goût du campeur ». Ainsi, au printemps dernier, sur le camping de Saint-Maurice-d'Ardèche, le carton de l'emplacement 36 manquait. Un campeur, très favorable à l'ouverture du GCU, en a fait un nouveau en utilisant l'emballage d'une bonne marque de chocolat belge : Côte d'Or. Voilà qu'un Belge (ce n'est pas une blague) arrive sur cet emplacement : il apprécie le très bon accueil... sauf que l'emballage ne contient plus de chocolat. Quelle déception !



Peter Gorlé
Correspondant Territorial Belgique



Lamagdelaine

La convivialité, enfin. Quand le nombre de campeurs croît, l'anonymat tend à progresser : le bonjour du matin s'estompe parfois, la conversation à la vaisselle peut tout autant s'étioler. Bien sûr, ce n'est pas toujours le cas. Mais, ce qui est sûr, c'est qu'avec une poignée d'installations sur le terrain, une certaine proximité s'installe, sans pour autant être intrusive ou envahissante. Juste le plaisir de croiser un visage familier, de renouer une conversation entamée puis suspendue parce qu'on a fini sa vaisselle et de se sentir tous voisins proches.

Mais, chut ! Il ne faut surtout pas ébruiter tous ces agréments. Ils risqueraient d'être par trop séduisants. Trop de publicité créerait de l'affluence. Le charme des terrains délaissés s'évaporerait. Oups ! Vous n'allez quand même pas publier tout cela dans la revue ? Si ? Oubliez donc tout ce qui vient d'être dit...

Jacotre

COURONNE DE LAURIERS POUR UN SUPER CAMPEUR DU GCU DE FABRÉGAS : *petit hommage à Michel*

Chaque année pendant l'été et plusieurs fois durant la saison, il se propose pour être responsable du terrain : il se dévoue pour l'association sans compter, effectue toutes sortes de petits travaux de maintenance et de réparation pour le confort de tous, se démène pour rendre service à tout le monde.

Il nous donne la météo chaque matin, prend des nouvelles des uns et des autres, accueille les nouveaux, aide les arrivants à s'installer, etc. Le tout avec la complicité de sa femme Katie dont les éclats de rire sont légendaires et contribuent à la bonne humeur générale. Que tous les deux soient ici remerciés.



Christine Gómez



CHÂTILLON-EN-DIOIS : ARTS, VIGNES ET MÉMOIRE POPULAIRE

Les habitués de notre terrain de Châtillon-en-Diois, connaissent bien l'ambiance festive et créative du Festival Arts et Vignes qui se tient depuis 22 ans, la 2^e semaine d'août, aux portes de notre camping ! Dans les fameux viols (ruelles), il est proposé du jazz des années 30, une fête au vin, des galeries artistiques villageoises et une soirée musicale aux torches sans oublier la Nuit des Cabanons illuminés, un son et lumière sous forme de randonnées nocturnes et conviviales.

De plus, cette année, l'exposition le Clos de la Mémoire sur le Front populaire, mélangeant archives, documents d'époque, souvenirs sonores et objets prêtés par les Châtillonnais, nous offrait un beau prétexte pour se pencher sur cette période d'avant-guerre, pour faire l'exercice de notre mémoire de campeurs de la République.

Car l'histoire du GCU est étroitement liée au Front Populaire et aux premiers congés payés, l'un et l'autre, pionniers du tourisme populaire, fêtant leurs 80 ans.

Les campeurs du terrain de Châtillon ont donc parcouru cette exposition avec le plus grand intérêt. À cette époque, nos aînés découvraient les balbutiements du camping, dans une euphorie qu'on imagine et avec une dynamique qui posera les fondations de notre association. À la lecture des affichages, des cartes postales et des photos, nous avons pu les imaginer dans des tentes de fortune dignes des premiers chercheurs d'or ! Pas encore à Châtillon, au bord du Bez, mais ailleurs pour les premières vacances familiales en plein air, ce qui en soi vaut bien une pépite d'or !

Fiers de notre passé associatif, issu de la naissance des congés payés, nous avons voulu laisser une trace de notre passage sur le livre de l'exposition, dans ce Clos de la Mémoire.

Christine Dantony CT69



PARADIS DU JEU



« Qui veut faire une cabane en bois, avec moi, je vais chercher de la paille ? », une petite fille de 10 ans interpelle trois garçons du même âge en grande discussion devant le sanitaire, qui semblent trop occupés pour répondre à son invitation. Aux retraités arrivés avant le début des vacances, ont succédé des familles de deux ou trois enfants. Le terrain s'est rempli tout doucement : « maintenant, il y a plus de jeunes que de vieux » a constaté une préadolescente, s'adressant à sa copine. Les vélos ont commencé à tourner, bientôt suivis par des trottinettes. Les groupes d'enfants se sont constitués. Ici, un auvent abrite cinq gamins assis autour d'une table, lancés dans un tournoi de jeu de société. Là, un plaid étendu devant une installation accueille les plus petits, sous le regard d'une maman. Ailleurs, l'inévitable partie de pétanque regroupe quelques ados qui ont rejoint des adultes. La piscine, elle sera investie bien avant que la grosse chaleur ne s'installe. Quant au tennis de table, il reste comme d'habitude plébiscité, mais il est parfois aussi détourné : « loup-garou devant la table de ping-pong » proclament à qui veut les entendre deux enfants passant à vélo, en ce début de soirée, le long des installations. C'est vrai que pour y jouer, il vaut mieux être nombreux. À l'initiative de grands ados, un jeu de pistes adressé aux plus petits ne tardera pas à être organisé. Le terrain est devenu, en quelques jours, une grande cour de récréation peuplée de cavalcades d'enfants et de leurs joyeux éclats de rire. Seuls les adultes ont le nez plongé dans leur tablette, leur ordinateur portable ou leur bouquin. Qui a dit que c'était notre jeunesse qui était devenue addictive d'Internet, ses jeux en ligne et ses réseaux sociaux ? Certes, la jeunesse affectionne de s'y adonner, mais elle sait aussi transformer nos campings en formidables terrains de jeux. Certains campeurs se plaignent régulièrement de la pauvreté des équipements destinés aux enfants. C'est vrai qu'il manque de toutes ces installations plus ou moins sophistiquées que l'on trouve dans les campings privés trois étoiles. Mais, faut-il vraiment le regretter ? Ne faut-il pas plutôt faire confiance aux plus jeunes de nos adhérents pour savoir peupler, malgré tout, leurs vacances d'activités, de jeux et de divertissements dignes du temps de l'enfance ?

Jacotre

LE CAMPING N'EST PAS UNE DÉCHETTERIE !

Que le campeur qui a oublié ce transat et sa petite vaisselle ne s'inquiète pas, tout est sur le terrain de Trévignon. Cette antiquité a sûrement beaucoup de valeur à ses yeux. On attend de lui qu'il vienne les évacuer.

Le DT de Trévignon





RASSEMBLEMENT DE RETRAITÉS DANS LE MORBIHAN JUIN 2017

Le golfe du Morbihan, quel succès ! À nouveau choisi en juin 2016 par une grande majorité des participants au rassemblement campeurs retraités, le terrain de Sarzeau le Roaliguen sera le nouveau lieu de rencontres entre amis et la base de départ de plusieurs visites dans la région du 2 au 23 juin 2017. Cette année, les excursions seront moins nombreuses. Nous souhaitons une « relève » pour voir nos rassemblements perdurer. Elle n'a été que partielle, nous avons donc réduit le nombre habituel de nos voyages, mais l'ambiance et les animations sur le terrain seront au rendez-vous...

VANNES : un petit train vous fera découvrir la ville sans effort. Les sites les plus prestigieux de Vannes vous seront détaillés avec une visite guidée du centre historique. Au retour, vous aurez un arrêt culinaire à Saint-Armel à la biscuiterie des Vénètes avant de regagner votre port d'attache.

Notre camping est situé entre golfe et océan, dans la presqu'île de Rhuys, mais en connaissez-vous toutes les richesses ?

Avant de découvrir le GOLFE DU MORBIHAN en vedette, vous sillonnerez en car la presqu'île de Rhuys pour retrouver les villages traditionnels et quelques mégalithes. À Port-Navalo, embarquement pour le déjeuner-croisière pendant la promenade sur le golfe. Impossible de manquer l'Île aux Moines où vous profiterez de l'escale. Pendant le temps libre, chacun pourra, à son rythme, découvrir quelques aspects de ce lieu idyllique, paradisiaque à la végétation méditerranéenne. Aurez-vous la chance d'apercevoir quelques oiseaux de la réserve ornithologique du golfe ?



SAINT-MARCEL : son musée de la Résistance bretonne vous ouvrira ses portes. Vous y découvrirez les objets et le matériel utilisés pendant la Seconde Guerre mondiale. Il vous retracera la triste page de l'histoire locale de juin 1944. Ensuite, direction LIZIO où les œuvres d'un poète-ferrailleur en surprendront plus d'un. Vous admirerez son imagination et son art pour donner une seconde vie aux objets de récupération. Au passage, vous ne manquerez pas de remarquer les belles demeures de granit du XVII^e siècle.

QUIBERON et sa Côte Sauvage. Le petit train sera le bienvenu pour aller jusqu'à l'extrémité de cette presqu'île et profiter de la Côte Sauvage.

Pour poursuivre tranquillement, dans la foulée, le petit train vous déposera pour la visite de la conserverie la Belle-Iloise, conserverie réputée dans toute la France. Dernières vues sur la Côte Sauvage pour quitter Quiberon et rejoindre notre terrain par le chemin des écoliers. La presqu'île de Locmariaquer abrite de nombreux sites mégalithiques. Le retour se fera avec des arrêts à Locmariaquer pour ne pas manquer la Table des Marchands et Carnac. Nous serons à un kilomètre à vol d'oiseau de Port-Navalo, mais à soixante par la route : il faut bien contourner le golfe du Morbihan. Vous quitterez le Morbihan pour une grande journée à NANTES. De cette vaste ville, vous ne verrez que les points incontournables. Nous vous donnerons envie d'y revenir lors d'un séjour sur l'un des terrains au bord de l'Atlantique. La nuit écourtée par un départ matinal sera reprise dans le car pendant le trajet qui vous conduira dans cette grande métropole de l'ouest de la France. La visite guidée de deux heures vous fera remonter le temps du XIX^e siècle au Moyen Âge en arpantant les quartiers Graslin, Feydeau, Sainte-Croix, celui du château et la cathédrale.

Vous n'êtes pas dans l'Ouest pour rien ! Nouvelle promenade à bord d'une vedette, en eau douce cette fois, pour naviguer sur l'Erdre, la plus belle rivière de France d'après François I^{er}. Pendant le déjeuner-croisière, vous admirerez en bordure les riches demeures du XVI^e au XVIII^e siècle d'anciens armateurs nantais enrichis par le « commerce triangulaire » entre l'Afrique et les Antilles.

L'après-midi sera consacrée aux jardins de l'Île et ses fantastiques machines. L'imagination du célèbre écrivain nantais, Jules Verne, associée aux machines de Léonard de Vinci a peut-être inspiré la création de ce parc. Situé à l'emplacement des anciens chantiers navals désaffectés, cet espace d'exposition retiendra votre étonnement et votre curiosité.

N'hésitez pas à consulter le site du GCU : vie de l'association, association de retraités.

Vous aurez jusqu'au 24 mars pour demander le dossier d'inscription.

RENSEIGNEMENTS

Colette HUET cd.huet@wanadoo.fr

ou en envoyant une enveloppe timbrée

(affranchissement de 50 à 100g)

libellée à votre adresse à :

C. HUET 239 rue Racine 83130 LA GARDE



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OCTOBRE 2016

Le conseil d'administration d'automne s'est déroulé à Cavalaire-sur-Mer sur le terrain GCU « les Oliviers » avec les réunions habituelles de commissions et groupes de travail.

Trésorerie – Budget

Compte tenu des décisions prises au niveau des prévisions d'aménagements et du recours à un emprunt pour payer les plus gros travaux, la situation de la trésorerie s'améliore doucement. L'embellie devrait se poursuivre avec le paiement fin 2016 de la dernière échéance de l'emprunt pour l'achat du terrain de Cavalaire. Cependant, les efforts de restriction budgétaire déjà commencés les années précédentes vont se poursuivre car notre association doit pouvoir faire face à tout imprévu.

Le CA vote le budget réajusté pour 2016/2017.

Tarifs 2017

Les tarifs des adhésions, des locatifs et des caravaneiges sont parus dans la revue 292 et le tableau des tarifs de séjours paraît dans la présente revue.

Situation des adhérents

La stabilité constatée depuis trois ans du nombre total des adhérents se confirme ainsi qu'une progression des jeunes membres de 18 à 26 ans. L'ouverture de l'association à tous ceux qui partagent nos valeurs va certainement accentuer cette progression sur les années à venir mais sans afflux particulier, même si le nombre d'attestations d'adhésion délivrées sur les terrains a encore augmenté et est passé de 1 986 la saison dernière à 2 275 cette saison.

Bilan de la saison 2016 et perspectives 2017

Les recettes et la fréquentation des terrains

Comme en octobre 2015, la situation des recettes/nuitées au 12 octobre 2016 (recette annuelle de 5 737 262 et total nuitées de 664 889) montre une progression de près de 2% des recettes et une légère baisse des nuitées. L'implantation de 8 nouveaux locatifs explique en partie la progression des recettes, d'autant que les 4 MH installés sur le terrain de St-Maurice-d'Ardèche n'ont pas supprimé d'emplacements camping. On note la bonne fréquentation des terrains de l'intérieur qui reflète le souhait de séjourner dans des petits terrains, exprimé par les visiteurs lors des salons, ainsi que de plus en plus de séjours qui démarrent après le 15 août.

Le cahier détaillé des statistiques n'est pas encore établi mais les résultats globaux montrent une stabilité par rapport aux saisons précédentes : 27 terrains constituent 75% de la recette totale locatifs compris et 30 terrains 75% des nuitées. Pour le CA de février, des statistiques plus précises seront présentées, notamment la répartition sur les trois périodes tarifaires (très basse saison, basse saison et haute saison).

La lecture des « cahiers bleus » et des rapports de séjour des délégués officiels

Pour la lecture des cahiers une répartition a été faite entre les administrateurs membres de la commission des aménagements. Une synthèse sera présentée au CA de février incluant également le contenu des rapports de séjour des délégués officiels.

La gestion salariée, gardiennage de certains terrains et sécurité

En 2016, la gestion salariée (responsabilité et/ou trésorerie) s'est poursuivie sur les quatre terrains de Bormes La Favière, Canet, La Grande Motte et La Tranche-sur-Mer. Les administrateurs ont voté le maintien de cette gestion sur ces quatre terrains mais ne souhaitent surtout pas l'étendre. Dès qu'il sera connu, le bilan des dépenses/recettes liées à la gestion salariée permettra de fixer

la taxe de gestion à appliquer aux tarifs de ces terrains qui doit impérativement couvrir les dépenses. La gestion salariée ne doit pas être supportée par les campeurs des autres terrains. Pour les locatifs, la gestion bénévole est possible si le nombre de locatifs est peu élevé (maximum 6). Contrairement à la règle établie, une gestion bénévole assurée par les campeurs pendant toute la période d'ouverture a été maintenue avec succès pour le terrain de St-Maurice-d'Ardèche, qui comptait cette année 12 locatifs. En 2017, la gestion salariée sera maintenue sur les mêmes terrains sauf à Socoa où l'on doit pouvoir revenir à une gestion bénévole avec 6 MH, d'autant que la gestion par un salarié local ne donne pas grande satisfaction et oblige le DT à pallier les manquements. Pour le gardiennage, reconduction dans les mêmes conditions à Vias et souhait de changement de la société de gardiennage à Giens suite à des problèmes rencontrés cet été. Pour la sécurité sur les terrains où une permanence est exigée par les commissions de sécurité, les campeurs titulaires du diplôme PSC1 ou formés sur place l'assurent à tour de rôle.

La réservation d'emplacements nus

La réservation en ligne ouverte cette année pour les emplacements a vu un afflux de connexions bien plus important que le nombre de dossiers reçus habituellement au secrétariat. Cependant, le nombre de réservations finalisées reste très stable par rapport à 2015.

La formule occupation temporaire + garage mort

Ce mode de séjour très souple pour la pratique du camping hors saison est maintenant bien compris et accepté. Compte tenu des dispositions prises, les problèmes rencontrés l'an passé sur le terrain du Crotoy ne se sont pas reproduits. Aucun nouvel ajustement n'est prévu pour la prochaine saison, la formule va se poursuivre dans les mêmes conditions et sur les mêmes terrains avec un tarif de garage mort qui reste à 1,00 € par jour.

Les hébergements locatifs

La recette des 302 locatifs (200 MH, 74 BT, 14 MHT et 14 appartements) répartis sur 36 terrains représente 21,64% de la recette totale. Le nouveau modèle de MH installé à St-Maurice-d'Ardèche a donné entière satisfaction et la location a été pratiquement complète sur toute la période, dès le début des congés de printemps. Le démarrage a été plus lent pour les 4 MHT de Châtillon-en-Diois, mais une semaine était complète en août.

La progression des recettes des locatifs n'est pas seulement liée aux nouvelles implantations, mais aussi à une demande en hausse et notamment en automne. Le planning complet aux congés de Toussaint sur les terrains ouverts a conduit dans le Var à prolonger la location des MH de Fabrègas. Pour 2017, il faudra tenir compte de cette situation dans le calendrier d'ouverture des terrains. Il est d'ores et déjà décidé d'ouvrir le terrain de Cavalaire Le Paradou dès le mois d'avril et de mettre les 6 MH en location. Aucune nouvelle implantation n'est prévue pour 2017, la commission des aménagements proposant plutôt de poursuivre la rénovation du parc existant.

Les aménagements et la sécurité

Les gros travaux pour Bormes La Favière et Fabrègas ont démarré.

Électricité : le terrain de Landrellec passera en 10A pour 2017.

Équipements prévus en 2017 :

• Poursuite du remplacement des lave-linge pour les plus

anciennes machines encore en place.

• Équipement en jeux d'enfants pour les terrains de Le Crotoy, Lomener-Ploemeur, Loubeyrat, Neuvic, St-Pierre-Quiberon, Tourrettes et Volx et un jeu « multiballons » pour Lacanau.

• Table de ping-pong pour les terrains de Mesquer et St-Saturnin-lès-Apt.

• Remplacement des panneaux d'entrée des terrains. • Hygiène, matériel d'entretien : l'expérience de mise à disposition d'un matériel standard sur 7 terrains cette année ayant donné satisfaction, extension à tous les terrains l'an prochain.

• Installation d'un coffre à clé en limite de propriété pour faciliter l'ouverture d'un terrain. Ce coffre est destiné à remplacer à terme le dépositaire des clés.

Personnel de sécurité : la formation aux premiers secours, à la manipulation des moyens de lutte contre l'incendie et aux exercices d'évacuation s'est poursuivie en 2016 sur des terrains de l'Hérault, du Var et de la Charente-Maritime avec délivrance d'une attestation aux participants. En 2 ans, ce sont deux cents campeurs adhérents du GCU qui ont ainsi été formés. Des exercices d'évacuation ont eu lieu sur plusieurs terrains et un rapport détaillé établi qui sera joint aux documents de sécurité du terrain.

Contrôle légionnel : toujours des difficultés d'application de la réglementation. L'ouverture de plusieurs terrains a dû être reportée pour respecter les délais entre les contrôles et l'envoi des résultats.

Les terrains

Patrimoine : avec pour objectif de rationaliser notre patrimoine (rééquilibrer le nombre de nos terrains en fonction des zones géographiques et de la fréquentation), les démarches pour la vente de certains terrains se poursuivent. Un rendez-vous a eu lieu en septembre avec notre notaire pour faire le point sur les dossiers en cours. Dans ces démarches, le CA est également accompagné d'agences spécialisées dans la négociation de terrains de camping. L'argent de la vente de terrains servira à la gestion du patrimoine (rénovation ou nouveaux achats jugés nécessaires ou selon opportunités).

Les délégués de terrains : deux nouveaux délégués sont nommés : Daniel CULLERIER pour Giens et David HAUTECOEUR pour Saumane. Bernard LAMBOURG va reprendre la délégation du terrain de Vallouise et la recherche d'un nouveau délégué sera lancée pour Pont-du-Fossé.

Les concessions commerciales

Saison calme pour l'activité des concessions commerciales avec un chiffre d'affaires proche de celui de l'an dernier. Le nouveau commerçant installé dans les locaux de Sarzeau a donné entière satisfaction aux campeurs. Aucun changement n'est prévu pour la prochaine saison.

Les locations, conventions et partenariats

Il ne reste plus qu'un seul terrain GCU loué, celui de Saumane.

Le partenariat avec un terrain de camping à Berlin (Allemagne) sera signé en novembre.

En 2017, le bail d'accès à la plage de Pailhas doit être renégocié.

À Neuvic, l'EDF a décidé de taxer l'accès au lac depuis le ponton, celui-ci sera donc entièrement enlevé.

Le partenariat avec le terrain de camping de Lamontjoie (47) ne sera pas reconduit pour 2017, le terrain ne présentant plus les critères souhaités notamment en matière de sécurité.



Des démarches ont été faites pour un partenariat avec un terrain en Corse, mais ce camping étant en cours d'aménagement, il n'est pas possible de donner suite pour le moment.

Une recherche de partenariat pour un second terrain en Irlande est toujours en cours (près de Dublin) mais sans succès pour le moment.

De bons échos nous parvenant de tous les autres terrains en partenariat, en France et en Europe, les conventions seront tacitement renouvelées pour 2017.

L'activité des commissions et groupes de travail

Activités culturelles et sportives

Pour sa deuxième année d'existence, le catalogue des ACS fait toujours l'unanimité auprès des adhérents pratiquants ou non.

30 activités étaient proposées dans le catalogue 2016 contre 27 en 2015 et aucune n'a été annulée car il y a eu suffisamment d'inscriptions. Parmi les nouvelles créations, 3 activités destinées aux enfants (initiation à la magie, initiation à l'escalade, musique, chant, rythme) et 3 aux adultes (marche côtière aquatique, sports extrêmes et musique celtique).

Le changement de fonctionnement de l'activité « tennis » à St-Jean-en-Royans s'est fait dans de bonnes conditions avec un encadrement par une équipe de professionnels extérieure au GCU.

Parmi les nouveautés, les arts plastiques à Auvers-sur-Oise et la marche côtière à Coutainville ont fait l'objet de commentaires élogieux.

Les 5 randonnées pédestres programmées ont rencontré un vif succès avec un nombre de participants en augmentation.

En plus de ces activités, 21 partenariats étaient proposés aux campeurs leur permettant de découvrir ou participer à diverses autres activités à des tarifs préférentiels.

Cette saison, on constate un léger tassement de la fréquentation avec 1552 stagiaires.

Antenne, promotion, communication, Europe

Les dernières modifications ayant été apportées au règlement intérieur des antennes territoriales, celui-ci est approuvé et prendra effet au 1^{er} janvier 2017.

Les actions de promotion ont repris dès l'automne parmi lesquelles la participation au salon des véhicules de loisirs (stand de la FFCO), au salon de l'itinérance douce à Decize, au salon professionnel de Bonneville (74), au salon de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) à Niort (79), à la journée des rentrées des ESPE dans le Nord, au salon des randonneurs, au salon Horizon vert (Nature Bio) à Villeneuve-sur-Lot (47), etc.

Pour une meilleure communication, il est envisagé de faire des réunions en région afin de rencontrer les CT et DT qui n'ont pas la possibilité de participer l'été au rassemblement national.

Revue et comité de rédaction

Les membres de la commission revue ont reçu à l'automne le nouveau maquettiste pour faire le point avec lui sur sa première année de conception et réalisation graphique de la revue et préparer les numéros à venir de la saison 2016/2017.

Un rendez-vous est prévu avec Prévention Maif pour poursuivre la parution de pages d'éducation à la sécurité dans notre revue.

Internet, Informatique, WiFi

Site Internet : Les demandes d'accueil de groupes étant de plus en plus nombreuses, une rubrique « accueil de groupes » est en préparation pour être ajoutée au site.

WiFi, connexion ADSL : Pour les terrains dont la trésorerie est informatisée, le renouvellement de l'équipement (ordinateurs, imprimantes) va se poursuivre en 2017 ainsi que la mise en place d'une connexion ADSL (avec point WiFi).

Logiciel de trésorerie : pour simplifier l'inscription du 2^e service de jour, le paiement à 21 jours sera systématisé pour tous les campeurs (en prélèvement ou non). Pour faciliter les paiements, l'extension de la mise en place sur

les terrains de terminaux de carte bancaire est à l'étude. Une réflexion sur la délivrance des attestations d'adhésion sur les terrains sera menée l'année prochaine.

Annuaire : une 1^{re} phase a été réalisée cette année avec les noms, prénoms et numéros d'adhérent pour délivrer un mot de passe servant à la connexion WiFi. Il faut maintenant faire évoluer cet annuaire en créant des champs complémentaires correspondant au contenu du fichier des adhérents.

Appli-guide numérique : pour créer une application qui dans un premier temps reprendra les éléments du guide papier des terrains et pourra ensuite évoluer vers d'autres fonctionnalités, un cahier des charges est en cours d'élaboration.

Textes et documents

Des modifications sont apportées à certains articles des consignes de fonctionnement pour 2017.

Plusieurs dossiers sont en cours d'étude :

- Piscine : Révision de la réglementation et ajout d'un point dans les consignes de fonctionnement.
- Relecture complète des différents mémentos (personne de jour, responsable, trésorier, etc.). Elle est nécessaire pour apporter les mises à jour indispensables et contrôler la cohérence avec l'ensemble des autres textes.
- Révision des statuts.

80 ans du GCU

Le planning est précisé pour les principales manifestations et les salles sont retenues sur la commune de La Tranche-sur-Mer. La liste des personnalités à inviter ainsi que les modalités de leur accueil ont été définies.

De nombreux points abordés lors de cette réunion sont développés dans des articles ou rubriques des revues successives.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 À LA TRANCHE-SUR-MER : LES 80 ANS DU GCU

Teize kilomètres de plage de sable fin, face à l'Île de Ré : bienvenue à la Tranche-sur-Mer, vous êtes au bon endroit. Surnommée « Ré la Blanche », mieux vaut la deviner, plutôt qu'en distinguer bien le contour, vous diront les Tranchais : c'est signe de beau temps ! La TSM, comme disent les jeunes, ces 3 lettres suffisent au ralliement, sous-entendu « tout à pied, tout à proximité, de jour comme de nuit... ».

Station balnéaire au Sud Vendée, elle offre un vaste champ d'activités. Le « Pavillon bleu » flotte sur les plages de la station labellisée aussi « Famille Plus ». Les plus téméraires, en quête de sensations, iront chercher la vague sur la plage de La Terrière, un des spots de surf les plus prisés de la région. Et si ça ne suffit pas, poussez jusqu'au parc d'aventures Indian Forest, frissons garantis ! Les amateurs de coquillages et crustacés seront comblés et apprécieront la pêche à pied à La Belle Henriette. Ils rentreront, c'est certain, bourriche pleine de palourdes et coques, juste pour l'apéro !

Notre terrain compte parmi les plus grands et est situé en bordure de mer dans la pinède à La Grière, avenue Sainte-Anne. Il se divise en trois zones, à gauche en arrivant, entre front de mer, terrain de volley et terrain de boules, s'installent les habitués du côté du sanitaire 1, côtoyant résidences mobiles et bungalows toile. À droite, vers le sanitaire 2, se dirigent plutôt les regroupements de famille pour une cohabitation multigénérationnelle. Puis en queue du terrain, tout à droite, en direction du sanitaire 3, s'isolent un peu les jeunes.

Vous y serez accueilli pour un séjour agréable où vous attendent de nombreuses découvertes. L'arrière-pays est riche de paysages et d'aventures. La commune profite de sa forêt pour proposer des sentiers pédestres, un parcours santé de deux kilomètres et autres parcours thématiques. Vingt kilomètres de pistes sur le littoral sont balisées cyclables et un petit train touristique sillonne la station. D'aucuns se pressent l'été au festival des Arts de la rue et de musique vivante « La Déferlante », importante manifestation culturelle pour le plaisir des vacanciers. Concerts et spectacles sont gratuits. À une quarantaine de kilomètres au nord se situe Les Sables-d'Olonne, la ville principale de la Côte de Lumière, sous-préfecture du département de la Vendée, au cœur du pays des Olonnes. Station balnéaire aux trois ports, de commerce, de pêche et de plaisance. Ce dernier, Port Olona, accueille tous les quatre ans le prestigieux Vendée Globe. Enfin l'histoire aux racines lointaines des Sables-d'Olonne est liée



au monde de la mer et intéressera les plus curieux. Sur la route du retour, rendez-vous au château de Talmont-Saint-Hilaire et retournez au temps des croisades, des chevaliers et des troubadours : les légendes mises en scène, les spectacles, visites, ateliers et jeux médiévaux raviront petits et grands. Si vous avez encore un peu de temps, arrêtez-vous au petit bourg de Saint-Vincent-de-Jard pour visiter la maison de campagne de Georges Clemenceau, restée en l'état et célèbre pour son jardin impressionniste sur la dune créée par Monet, son ami peintre.

Au sud maintenant, tout près de la TSM, allez vous promener à L'Aiguillon-sur-mer, c'est un petit port pittoresque réputé pour son activité conchylicole. Selon la marée vous pourrez y acheter votre poisson frais vendu à la criée. Plus au sud, à une soixantaine de kilomètres, s'ouvre la Porte Océane avec ses deux tours, pile au centre de la côte atlantique. La Rochelle est protégée des tempêtes par la barrière naturelle que forment les trois îles Ré, Oléron et Aix. Cette ville portuaire, industrielle et universitaire en plein développement, au riche patrimoine historique et urbain, vous attend.

C'est au grand port maritime de La Pallice que vous prendrez le pont qui relie l'île de Ré au continent. Vous irez à la rencontre des « ânes en culotte » à St-Martin et pouserez jusqu'au phare des baleines. Vauban est aussi très présent sur l'île. À quelque 70 km dans les terres, comment ne pas évoquer le charme du Marais Poitevin et de ses balades en barque au pied de l'abbaye du Maillezais. C'est la 2^e plus grande zone humide de France après la Camargue, on l'appelle volontiers la « Venise verte ».

Et pour finir, ne manquez pas une sortie au parc du Puy du Fou. Vous sera offerte une multitude de spectacles grandioses pour toute la famille.





DEUX INITIATIVES LOCALES EN BOURGOGNE

ANTENNE DE LA NIÈVRE (58) *le GCU, ça me botte !*

Depuis des siècles, la Botte de Nevers fait parler d'elle... mais en 2016, l'évènement qui fait sensation c'est « La Bottine » marche/course 100 % féminine. Cette manifestation à caractère humanitaire et solidaire correspond tout à fait aux valeurs du GCU, aussi c'est tout naturellement que notre association par l'intermédiaire de l'antenne 58 était présente dans le village partenaire.

Durant deux jours, un public nombreux s'est arrêté au stand du GCU, excellente vitrine pour faire connaître le camping associatif. Un axe de partenariat original porteur de sens où le GCU avait toute sa place. Une partie du droit d'engagement est versée à la lutte contre le cancer du sein.

Un mix de passion, d'énergie et de simplicité. Rendez-vous convivial, festif à renouveler en 2017.



en effet une facette moins connue : celle d'hydraulicien, dont rêva François 1^{er} (voir Romorantin, une Venise entamée). Ils ont « ouvert la route » à Marino, en prévenant des accueillants d'étapes de son futur passage. Leur coordinateur, Fernand LAURENT (C.U. depuis 1966), a évoqué ce sujet lors de la RAT 71 de mai 2016 grâce à la gentillesse de Michel Régnier, le bien regretté CT 71. Les calicots, badges et triangles GCU furent portés par Marino lors des 19 étapes françaises. Et l'effet de surprise fut souvent bien compris voire apprécié. En témoignent les mairies ouvertes pour l'occasion, les clubs sportifs ou les comités de jumelages mis en éveil et toute une série d'activités : deux conférences en médiathèque, repas en cantine scolaire, survol de Roanne en ULM, nuit en péniche ou celles passées chez des amis encore inconnus la veille, mais aussi au Clos Lucé, le château royal à Amboise chez Saint-Bris, enfin le petit reportage de FR3 Touraine. L'Internet qui permet aux EuroCharolais de s'étendre sur les 9 pays de leur « Aventure Européenne du Charolais » a servi ici en peu de jours à fédérer quelques bonnes volontés citoyennes. Éthique partagée entre le GCU, le G.9 des EuroCharolais, les accueillants divers et Marino lui-même. Et tout cela discrètement à l'ombre tutélaire du géant de la Renaissance, cette époque historique si commune à nos deux pays. Pour en savoir plus : www.marinocurnis.altervista.org ou EuroCharolais.

PS : Bernard Lambour, (CT des Hautes-Alpes – Pont du Fossé) accueillit Marino au col de Montgenèvre, le 28 juin, au nom du GCU camping associatif et l'hébergea deux jours. Il fit coïncider son retour d'un stage de voile en Bretagne et participa ainsi au final au Clos Lucé, le 17 juillet, toujours au nom du GCU.

ANTENNE DE LA SAÔNE-ET-LOIRE *Partenariat LÉONARDO 1516–2016*

C'est l'aventure de Marino Curnis, écrivain, artiste et globe-trotter italien, qui a relié à pied cet été Rome à Amboise par Milan, Briançon et Lyon, soit 1950 km, avec les couleurs du GCU. 500 ans après Léonard de Vinci, il a suivi l'itinéraire probable de l'illustre Toscan où seules les trois grandes villes sont certaines. À l'origine de ce partenariat étaient « Les EuroCharolais », groupe de 305 internautes qui voulaient découvrir la plus lointaine origine de leur canal du Charolais (1782–1793) dit canal du Centre. Au moment où ils ont appris que l'illustre génie en aurait été l'auteur, ils ont croisé sur internet le défi de Marino. Le célèbre ingénieur avait



SORTIE AU PIC DU MIDI

Le samedi 24 septembre 2016 les C.U. des antennes des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Hautes-Pyrénées (65) se sont retrouvés pour une sortie au Pic du Midi.

L'accès le plus simple consiste à prendre le téléphérique, mais il était proposé aux plus vaillants de monter à pied au Pic, histoire de se rendre compte des efforts quotidiens des porteurs qui ravitaillaient le site à l'époque.

En bons montagnards, nous sommes partis non pas du col du Tourmalet, mais de plus bas en redescendant vers Barèges, pour emprunter un vrai chemin de randonnée, plus pittoresque que l'ancienne piste d'accès désormais interdite aux voitures.

Après avoir contourné un mamelon dans l'ombre et la fraîcheur du matin, nous découvrons au loin le Pic du Midi de Bigorre (car il y a aussi celui d'Ossau), déjà bien ensoleillé, que nous conserverons dès lors en point de mire.

Nous faisons une pause au soleil avant de contourner le lac d'Onet par la droite puis nous passons à côté des premières installations d'observation qui n'étaient pas au sommet mais sur un petit promontoire en contrebas.

La montée est bien rude sur les quelques centaines de mètres finales, mais le plaisir de se retourner pour contempler le paysage, qui progressivement prend de l'ampleur, vaut l'effort. «Tiens là-bas on voit la brèche de Roland».

Nous retrouvons l'équipe arrivée par téléphérique sur

la terrasse principale pour profiter du point de vue avec un ciel encore dégagé (car dans le lointain les nuages commencent à s'accrocher aux sommets), avant de visiter l'exposition permanente et de nous asseoir (enfin !) au restaurant.

L'après-midi nous bénéficions d'une visite privée de quelques coulisses du dédale que constitue le site, sans parcourir ses 4 km de couloirs : la salle d'arrivée du 20 000 volts et la salle de répartition voisine, le puissant générateur de secours, les installations de traitement de l'eau, une coupole avec son télescope désaffecté et la superbe salle de restauration des congressistes avec sa vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées.

Nous apprenons au passage que le site est en capacité d'héberger 600 personnes en cas d'arrêt du téléphérique pour cause d'intempéries et qu'il comprend 3 secteurs avec des directions différentes : le bâtiment de TDF, le centre de recherche et la zone touristique.

Dans l'après-midi c'est avec le sourire que l'on se quitte : d'un côté retour en téléphérique avec un grand saut dans le vide au-dessus de la coume Férey, et de l'autre plus tranquillement un retour pédestre pour profiter encore un peu du superbe paysage.

Nous remercions les organisateurs, Pierre et Annie CAZAUX, pour cette belle journée, conviviale et instructive. À quand la suivante ?

Alain Chivot



ANTENNE DE L'AUDE (11) : JOURNÉE D'AUTOMNE 2016

Le Sentier des Meulières à La Livinière

Exceptionnellement, pour cette année, les C.U. de l'antenne de l'Aude avaient choisi de franchir la frontière du département voisin de l'Hérault et de se retrouver à La Livinière, petit village du Minervois, pour la traditionnelle «journée d'automne».

Le matin, une petite randonnée nous a conduits dans le vignoble à la rencontre de nombreuses capitelles, pour finir par le village, son marché couvert et son château. L'après-midi, la visite surprenante du Sentier des Meulières nous a permis de découvrir une activité insoupçonnée : la fabrication, à même le sol, de meules à partir d'une roche semée de très nombreux fragments de quartz, le calcaire gréseux

de l'Ilerdien inférieur ou pierre de Saint-Julien. Ce site archéologique aux allures lunaires avec des dizaines de meules abandonnées et un labyrinthe de pierres taillées témoigne d'une activité extraordinaire qui a duré du Moyen Âge au XIX^e siècle pour que les hommes disposent chaque jour d'un pain d'une excellente qualité.

Merci à Pierre et à Marcel pour l'organisation de cette journée originale qui s'est déroulée dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale. «A l'an que ven !»

Francine Lalanne





RÉUNION DE L'ANTENNE DE HAUTE-SAVOIE (74)

À cours de l'assemblée annuelle de l'antenne territoriale ouverte à tous les C.U., qui s'est déroulée le 5 juin 2016 en Haute-Savoie sur le Terrain de Sciez, dans le domaine de Coudrée, les C.U. Haut-Savoyards ont pu découvrir le nouveau bâtiment construit durant l'hiver. Lors de cette assemblée, la matinée a été consacrée au bilan des activités annuelles et les discussions ont été menées sur les questions qui seront débattues lors de l'assemblée générale d'août à Vias. Après un repas convivial tiré des sacs, les C.U. ont aidé le délégué de terrain à remettre en place l'ensemble du mobilier et du matériel inhérent au bon fonctionnement de ce nouveau local. Les livres de la bibliothèque ont été nettoyés et remisés sur les étagères, le matériel de sécurité posé, les cartes en relief accrochées aux murs, le matériel informatique remis en place... Une autre partie des C.U. s'est occupée des extérieurs en déplaçant la table de ping-pong sur son nouvel emplacement, en plantant des arbres et arbustes, en nettoyant l'espace jeux, en enlevant des ronces dans les massifs de buis, en semant du gazon sur les parcelles abîmées lors des travaux... Ces menus travaux réalisés et menés à bien permettent ainsi de mieux mesurer le travail du DT et la préparation d'un terrain avant son ouverture. Cette action de l'antenne territoriale de la Haute-Savoie s'inscrit dans l'essence même et l'esprit de notre association, « solidarité », « entraide », « fraternité » et ce de façon complètement désintéressée. Les C.U. qui sont venus donner le coup de main ne sont pas ceux qui fréquentent ce terrain mais qui sont là pour le bien de tous. Cet état d'esprit, du don de quelques heures au profit de la collectivité, s'est fait dans une grande convivialité et doit redevenir le maître mot de notre association.

Rendez-vous est pris au printemps prochain pour poursuivre ce moment d'entraide et de solidarité pour le bien de tous les campeurs.

Christian Nevière



MODIFICATIONS DES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT 2017

TEXTE 2016

ACCUEIL D'UN ADHÉRENT PAR UN AUTRE ADHÉRENT

Un adhérent majeur peut accueillir sur son emplacement un ou plusieurs adhérents (majeurs ou mineurs) qui arrivent sans installation personnelle (une petite tente est tolérée).

ADHÉSION TEMPORAIRE

Elle est possible :

- après le 31 mai au secrétariat, exclusivement par courrier (papier ou électronique).
- sur les terrains, pendant toute la période d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, ...) pour toute personne majeure qui répond aux conditions exigées par l'article 2 du Règlement Intérieur. Elle doit venir voir le trésorier le jour même.

ADMISSION SUR LES TERRAINS

Seuls sont admis les adhérents du GCU, à jour de leur cotisation annuelle et pouvant justifier de leur identité ainsi que les groupes ayant obtenu l'accord du conseil d'administration ou du bureau et ayant signé une convention de partenariat. Un adhérent mineur ne peut pas être titulaire d'un emplacement ni camper seul.

À leur arrivée, les campeurs remettent leurs cartes à la personne de jour. Ils déclarent les campeurs invités ou les adhérents majeurs ou mineurs qui viennent camper sur leur emplacement, le jour même où ils les accueillent. Leurs cartes leur seront rendues après paiement du séjour.

A titre tout à fait exceptionnel, s'il n'existe pas de terrain de camping dans le voisinage immédiat ou si tout est plein aux alentours et à condition que notre terrain ne soit pas complet, peuvent être admis, pour une nuit seulement au tarif invité, les membres des autres clubs, porteurs de la carte de l'année du club et les campeurs étrangers en possession de la Camping Card International (CCI). Le fait de séjourner sur un terrain de camping du GCU implique l'engagement de se conformer aux présentes consignes de fonctionnement.

ANIMAUX

Avant d'amener des animaux sur les terrains du GCU les propriétaires doivent se conformer aux textes en vigueur :

- pour les carnivores, avoir un collier avec nom et adresse du propriétaire (arrêté ministériel du 22-01-85).
- chiens de 1^{re} et 2^{ème} catégorie non admis (arrêté ministériel du 27-04-99)

Les propriétaires sont responsables de leurs bêtes et doivent éviter toute gêne pour les autres campeurs (agressivité, malpropreté, bruit). Celles-ci devront être tenues à l'attache de telle manière qu'elles ne puissent atteindre aucune personne passant à proximité de l'installation. Tout animal qui aura mordu devra avoir quitté le terrain dans un délai de 24 heures. Il ne pourra être définitivement ramené, sur aucun terrain du GCU.

BÂTIMENTS

Il est interdit aux campeurs d'entreposer leur matériel dans les locaux du GCU à quelque moment de l'année que ce soit.

NOUVEAU TEXTE 2017

ACCUEIL D'UN ADHÉRENT PAR UN AUTRE ADHÉRENT

Un adhérent majeur peut accueillir sur son emplacement un ou plusieurs adhérents (majeurs ou mineurs) qui arrivent sans installation personnelle. L'implantation de tentes annexes est tolérée.

ACCUEIL DE GROUPES (nouveau chapitre)

Pour un groupe d'adultes la procédure d'accueil est similaire à celle d'un adhérent majeur. Comme tout autre campeur, le groupe d'adultes doit respecter les conditions d'admission et de séjour sur un terrain.

Pour les groupes mineurs (scolaires, associations, centres de loisirs, collectivités territoriales, sociétés, etc.) encadrés par des adultes, les conditions d'admission et de séjour sont fixées par un règlement intérieur « accueil des groupes au GCU ». Ce règlement disponible au secrétariat et sur le site Internet fixe, pour chaque catégorie d'accueil, la réglementation qui lui est applicable et les conditions qui correspondent. La signature d'une convention est obligatoire et celle-ci doit être affichée sur le terrain. Un des membres du groupe, adhérent GCU majeur, est responsable et s'engage à prendre connaissance et à faire respecter les consignes de sécurité. La facturation est suivie par le secrétariat.

ADHÉSION TEMPORAIRE

Sur les terrains et pendant toutes leurs périodes d'ouverture, l'adhésion temporaire est possible pour toute personne majeure qui répond aux conditions exigées par l'article 2 du Règlement Intérieur, sur présentation d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire). Cette personne doit venir voir le trésorier le jour même.

ADMISSION SUR LES TERRAINS

Seuls sont admis les adhérents du GCU, à jour de leur cotisation annuelle et pouvant justifier de leur identité ainsi que les groupes ayant obtenu l'accord du conseil d'administration ou du bureau et ayant signé une convention de partenariat. Un adhérent mineur ne peut pas être titulaire d'un emplacement ni camper seul.

À leur arrivée, les campeurs remettent leurs cartes à la personne de jour. Ils déclarent les campeurs invités ou les adhérents majeurs ou mineurs qui viennent camper sur leur emplacement, le jour même où ils les accueillent. Leurs cartes leur seront rendues après paiement du séjour.

A titre tout à fait exceptionnel, s'il n'existe pas de terrain de camping dans le voisinage immédiat ou si tout est plein aux alentours et à condition que notre terrain ne soit pas complet, peuvent être admis, pour une nuit seulement, un ou des campeurs de passage. Le tarif applicable est celui de l'emplacement + invité pour le titulaire de l'emplacement et celui de l'invité pour toute personne supplémentaire. Le fait de séjourner sur un terrain de camping du GCU implique l'engagement de se conformer aux présentes consignes de fonctionnement.

ANIMAUX

Avant d'amener des animaux sur les terrains du GCU les propriétaires doivent se conformer aux textes en vigueur :

- pour les carnivores, avoir un collier avec nom et adresse du propriétaire (arrêté ministériel du 22-01-85) et pouvoir présenter sur demande la carte d'identification de l'animal.
- chiens de 1^{re} et 2^{ème} catégorie non admis (arrêté ministériel du 27-04-99).

Les propriétaires sont responsables de leurs bêtes et doivent éviter toute gêne pour les autres campeurs (agressivité, malpropreté, bruit, divagation). Celles-ci devront être tenues à l'attache de telle manière qu'elles ne puissent atteindre aucune personne passant à proximité de l'installation. Tout animal qui aura mordu devra avoir quitté le terrain dans un délai de 24 heures. Il ne pourra être définitivement ramené sur aucun terrain du GCU.

BÂTIMENTS

Il est interdit aux campeurs d'entreposer leur matériel dans les locaux du GCU à quelque moment de l'année que ce soit. Salle d'activités : leur utilisation doit se faire dans le respect des textes en vigueur. Elle est sous l'entière responsabilité des utilisateurs et du représentant légal pour un mineur. En fonction de la fréquentation du terrain, les créneaux horaires pourront être adaptés par décision du conseil des campeurs.

CAMPEUR ITINÉRANT

Un campeur itinérant arrive sur un terrain le soir et repart le lendemain matin, en dehors des heures de permanence du trésorier. A l'arrivée, il remet ses cartes à la personne de jour ; il les récupérera le lendemain matin en échange d'une enveloppe portant son nom, numéro d'adhérent, composition du groupe et, éventuellement, des renseignements concernant ses invités. Cette enveloppe contiendra un chèque à l'ordre du GCU, du montant du séjour majoré de la taxe de séjour si elle est perçue dans la commune.

CARAVANES EN GARDIENNAGE

Les caravanes ne peuvent être amenées sur le terrain ou enlevées par les sociétés de gardiennage qu'en présence du propriétaire de l'installation. Si le camping est équipé de barrières automatiques, il est rappelé que seul le propriétaire de la caravane est habilité à détenir une carte magnétique ou un badge.

COMMERÇANTS

Les adhérents du GCU ne peuvent exercer aucune activité commerciale ou professionnelle dans l'enceinte des terrains.

CONSEIL DES CAMPEURS

Le fonctionnement du GCU est basé sur la participation de tous et, sur le plan légal, les autorités exigent un responsable.

Compte tenu de notre fonctionnement, en gestion bénévole, tout terrain est placé sous la responsabilité d'un conseil des campeurs. Ceux-ci, tous adhérents majeurs du GCU (excepté le représentant des jeunes), sont élus par l'assemblée des campeurs présents sur le terrain. Sont en outre, membres de ce conseil des campeurs, en tant que membres de droit, les délégués officiels du conseil d'administration.

Le premier arrivant assure provisoirement le fonctionnement du terrain et prend l'initiative de réunir cette assemblée dans les plus brefs délais.

Sauf pour les terrains gérés par des salariés, le conseil des campeurs choisit en son sein (au minimum) un responsable et un trésorier. Selon l'importance du terrain et sa fréquentation, il peut désigner des adjoints.

Sont également désignés parmi les membres du conseil des campeurs : un responsable des locatifs (si le terrain propose des locatifs gérés bénévolement), un responsable piscine (si le terrain en est équipé), éventuellement un responsable de la bibliothèque, un représentant des jeunes,

La durée du mandat des membres élus du conseil ne peut excéder deux semaines consécutives.

Les conseils des campeurs veillent à l'application des consignes de fonctionnement des terrains qui ne peuvent en aucun cas, être modifiées, même par l'assemblée des campeurs.

ÉLECTRICITÉ

Il est interdit d'utiliser les installations électriques des bâtiments sanitaires, des pavillons d'accueil et des salles de réunions pour l'éclairage ou le chauffage des installations personnelles.

INVITÉ

Il accompagne des adhérents majeurs du GCU.

Il doit présenter une pièce d'identité et ne doit avoir ni voiture, ni caravane ; seule une tente de petite taille peut être acceptée.

Son admission est soumise aux règles suivantes :

1^o Tout adhérent majeur peut accueillir sur l'emplacement qu'il occupe, deux invités au plus

2^o L'hôte est responsable du respect du règlement du GCU par son ou ses invités.

CAMPEUR ITINÉRANT

Un campeur itinérant adhérent GCU arrive sur un terrain le soir et repart le lendemain matin, en dehors des heures de permanence du trésorier. À l'arrivée, il remet sa carte et celles des adhérents de son groupe à la personne de jour ; il les récupérera le lendemain matin en échange d'une enveloppe portant son nom, son numéro d'adhérent, la composition du groupe et, éventuellement, des renseignements concernant ses invités. Cette enveloppe contiendra un chèque à l'ordre du GCU, du montant du séjour majoré de la taxe de séjour si elle est perçue dans la commune.

CARAVANEIGES (nouveau chapitre)

Les caravaneiges sont ouverts de décembre à avril (dates exactes précisées dans la revue et sur le site). Pour les adhérents titulaires du forfait « utilisation permanente », les caravaneiges sont ouverts les 31/10 et 01/11 afin de faciliter la mise en place des installations. La réservation est ouverte à partir de mi-octobre et la demande (bulletin à réclamer au secrétariat ou à télécharger sur le site Internet du GCU) doit être expédiée au minimum 15 jours avant le début du séjour. Il n'est pas possible de souscrire un forfait sur place. Les séjours sur place, sans réservation, devront être payés au tarif journalier. Les conditions de séjour et de réservation figurent sur l'imprimé « réglementation des caravaneiges ».

CARAVANES EN GARDIENNAGE

Les caravanes ne peuvent être apportées sur le terrain que le jour de l'arrivée des occupants. À titre exceptionnel, une tolérance de vingt-quatre heures peut être acceptée. Cette nuitée sera facturée au tarif en vigueur. À la fin du séjour, le retrait de l'installation doit être effectué le jour du départ des occupants.

COMMERÇANTS

Les adhérents du GCU ne peuvent exercer aucune activité commerciale ou professionnelle dans l'enceinte des terrains hors concession d'exercice d'une activité commerciale avec le GCU.

CONSEIL DES CAMPEURS

Le fonctionnement du GCU est basé sur la participation de tous et, sur le plan légal, les autorités exigent un responsable.

Compte tenu de notre fonctionnement, en gestion bénévole, tout terrain est placé sous la responsabilité d'un conseil des campeurs. Ceux-ci, tous adhérents majeurs du GCU (excepté le cas échéant le représentant des jeunes), sont élus par l'assemblée des campeurs présents sur le terrain. Sont en outre membres de ce conseil des campeurs, en tant que membres de droit, les délégués officiels du conseil d'administration.

Le premier arrivant sur un terrain assure provisoirement le fonctionnement du terrain et prend l'initiative de réunir cette assemblée dans les plus brefs délais.

Sauf pour les terrains gérés par des salariés, le conseil des campeurs choisit en son sein (au minimum) un responsable et un trésorier. Selon l'importance du terrain et sa fréquentation, il peut désigner des adjoints.

Sont également désignés parmi les membres du conseil des campeurs : un responsable des locatifs (si le terrain propose des locatifs gérés bénévolement), un référent sécurité (si les contraintes réglementaires l'exigent), un responsable piscine (si le terrain en est équipé), éventuellement un responsable de la bibliothèque, un représentant des jeunes, etc.

La durée du mandat des membres élus du conseil ne peut excéder deux semaines consécutives. Les conseils des campeurs veillent à l'application des consignes de fonctionnement des terrains qui ne peuvent en aucun cas être modifiées, même par l'assemblée des campeurs.

ÉLECTRICITÉ

Il est interdit d'utiliser les équipements électriques collectifs des bâtiments sanitaires, des pavillons d'accueil et des salles de réunions pour l'éclairage, le chauffage des installations personnelles ou pour la recharge de tout véhicule électrique.

INVITÉ

Il accompagne des adhérents majeurs du GCU.

Il doit présenter une pièce d'identité et ne peut faire entrer ni voiture ni caravane sur le terrain ; seule une tente de petite taille peut être acceptée.

Son admission est soumise aux règles suivantes :

1^o Tout adhérent majeur peut accueillir deux invités au plus sans dépasser la limite maximale de six personnes sur son emplacement.

2^o L'hôte est responsable du respect du règlement du GCU par son ou ses invités.

3^o La présence des invités oblige personnellement leurs hôtes au paiement de leur séjour selon le barème du terrain (tarif « invité ») en informant le jour même le trésorier du départ de son (ses) invité(s). Le départ de l'adhérent majeur invitant entraîne ipso facto le départ des personnes qu'il héberge.

3^o La présence des invités oblige personnellement leurs hôtes au paiement de leur séjour selon le barème du terrain (tarif invité) en informant le jour même le trésorier du départ de son (ses) invité(s). Le départ de l'adhérent majeur invitant entraîne ipso facto le départ des personnes qu'il héberge.

LOCATIFS (nouveau chapitre)

Le réservataire et tous les occupants doivent être adhérents du GCU. Cependant un campeur adulte ou enfant peut être accueilli comme invité (cf. consignes de fonctionnement chapitre invité) dans la limite maximale d'occupation du locatif, l'installation d'annexes étant tolérée sur l'emplacement. Les adhérents invitants doivent pour cela prendre contact avec le secrétariat directement ou par l'intermédiaire du responsable. Ils doivent acquitter les nuitées de leurs invités (tarif invité). Ceux-ci doivent être inscrits à l'accueil dès leur arrivée sur le terrain. La réservation est ouverte à partir de novembre (date exacte précisée dans la revue et sur le site) pour la saison suivante. La demande de réservation (bulletin à demander au secrétariat ou à télécharger sur le site Internet du GCU) doit être expédiée au minimum 30 jours avant le début du séjour. Les conditions de la réservation figurent sur l'imprimé « réglementation de la réservation des locatifs ».

OCCUPATION DES EMPLACEMENTS

Les installations principales ne doivent pas occuper une superficie supérieure à 30% de celle de l'emplacement (décret 93-99 du 11 janvier 1993).

Il est interdit de camper en dehors des emplacements délimités.

Un emplacement ne peut être occupé que par un groupe maximum de 6 (six) personnes, y compris les enfants.

Néanmoins, une famille nombreuse de plus de 6 (six) personnes peut être acceptée sur un seul emplacement, mais elle n'aura pas le droit d'accueillir des invités.

On ne peut installer sur un emplacement qu'une seule installation importante (camping-car ; caravane ; tente...).

Le jour du départ, un emplacement doit être libéré le plus tôt possible et dans tous les cas, avant 12h. Si cet horaire n'est pas respecté, une nuit supplémentaire est due.

OCCUPATION DES EMPLACEMENTS

L'installation principale ne doit pas occuper une superficie supérieure à 30% de celle de l'emplacement.

Il est interdit de camper en dehors des emplacements délimités.

Un emplacement ne peut être occupé que par un groupe maximum de six personnes, y compris les enfants.

Néanmoins, une famille nombreuse de plus de six personnes peut être acceptée sur un seul emplacement. Le jour du départ, un emplacement doit être libéré le plus tôt possible et dans tous les cas avant 12h00. Si cet horaire n'est pas respecté, une nuit supplémentaire est due.

OUVERTURE DES TERRAINS

Les caravaneiges sont ouverts du 1er décembre à la fin des congés de printemps. Pour les campeurs titulaires de forfaits, les caravaneiges sont ouverts les 31/10 et 01/11 pour qu'ils puissent mettre en place leur installation dans de bonnes conditions. (voir « réglementation des caravaneiges »). Pour les autres terrains, leurs dates d'ouverture sont fixées tous les ans par le Conseil d'Administration.

Toutes les modalités d'occupation, les règlements particuliers et les terrains concernés sont précisés dans la revue Plein Air et Culture et sur le site du GCU.

OUVERTURE DES TERRAINS

Les dates d'ouverture sous réserve de modifications relatives à des contraintes réglementaires sont fixées tous les ans par le conseil d'administration.

Toutes les modalités d'occupation, les règlements particuliers et les terrains concernés sont précisés dans la revue Plein Air et culture et sur le site Internet du GCU.

OUVERTURE PONCTUELLE D'UN TERRAIN

L'utilisation d'un terrain en dehors des dates d'ouverture et de fermeture est possible en contactant le secrétariat.

OUVERTURE PONCTUELLE OU ANTICIPÉE D'UN TERRAIN

L'utilisation d'un terrain en dehors des dates d'ouverture et de fermeture est possible après accord du bureau. La demande doit être adressée au secrétariat.

PREMIER ARRIVANT

Le premier arrivant cumule, jusqu'à l'arrivée d'autres campeurs, toutes les charges : responsable, trésorier, personne de jour. Il lui incombe donc :

- de retirer les clés chez le dépositaire,
- de prendre connaissance de tous les documents administratifs se trouvant à l'accueil (en particulier respecter les indications données par le délégué de terrain et ne rien modifier sur les documents permanents) ;
- d'ouvrir la comptabilité et l'état des arrivées ;
- de veiller au respect de la parcellisation ;
- de réunir, dans les délais les plus brefs, une assemblée des campeurs qui élit un conseil des campeurs.

PREMIER ARRIVANT

Le premier arrivant sur un terrain cumule, jusqu'à l'arrivée d'autres campeurs, toutes les charges : responsable, trésorier, personne de jour. Il lui incombe donc :

- de retirer les clés chez le dépositaire ;
- de prendre connaissance de tous les documents administratifs se trouvant à l'accueil (en particulier respecter les indications données par le délégué de terrain et ne rien modifier sur les documents permanents) ;
- d'ouvrir la comptabilité et l'état des arrivées ;
- de convoquer, dans les délais les plus brefs, une assemblée des campeurs qui élit un conseil des campeurs.



**Toutes les autres consignes, sans changement.
Le texte intégral des consignes de fonctionnement 2017
est en téléchargement sur notre site
www.gcu.asso.fr
et consultable sur tous les terrains.**



DES NOUVELLES DE NOTRE PATRIMOINE

Devant la réalité de désaffection de certains terrains, sur les conseils de notre expert-comptable, notre commissaire aux comptes, et suite au forum (été 2015) consacré au patrimoine, le conseil d'administration a fait le choix de se séparer de certains terrains. Les discussions se poursuivent avec l'étude de quelques dossiers pour lesquels nous avons reçu des propositions. Recentrer notre patrimoine nous permettra d'améliorer les aménagements et les équipements de nos terrains. Parallèlement à ces ventes, nous souhaitons faire évoluer l'implantation des terrains GCU vers des secteurs où nous ne sommes pas présents, d'où une recherche de camping à taille humaine dans plusieurs régions.

SIOUVILLE (MANCHE), COMPS-SUR-ARTUBY (VAR) ET LES ADRETS-DE-L'ESTÉREL (VAR)

À ce jour, la vente du terrain de Siouville est actée pour 2017 (camping définitivement fermé), la vente du terrain de Comps-sur-Artuby a été confiée à deux agences. Le dossier de vente du terrain des Adrets (terrain fermé actuellement pour des raisons de sécurité) est à l'ordre du jour car nous avons reçu une offre.

Et par ailleurs, pour des raisons de sécurité :

CANNES « LES PALMIERS » (ALPES-MARITIMES)

La sécurité des campeurs est une préoccupation permanente pour le conseil d'administration, c'est pourquoi nous avons décidé de nous séparer de notre terrain de Cannes qui a connu ces dernières années plusieurs fortes intempéries. Le dernier épisode orageux, pendant lequel notre camping a été inondé et des installations très sérieusement

endommagées, a conforté le conseil d'administration dans l'idée de se séparer de ce camping avant que les contraintes des commissions de sécurité et de l'administration nous obligent à le fermer comme ce fut le cas il y a quelques années pour le terrain de ROAIX (Vaucluse).

Face à ces risques, accrus par l'urbanisation accélérée des abords du terrain, nous ne pouvions plus garantir une sécurité totale de nos campeurs, malgré les derniers travaux réalisés.

Nous comprenons que cette décision difficile mais réfléchie, sensée et responsable puisse entraîner des réactions de colère de la part d'adhérents amoureux du terrain « Les Palmiers » et de campeurs très attachés à ce lieu. Au-delà des sentiments, nous nous devions de prendre position pour protéger la vie de nos adhérents face aux catastrophes naturelles dans le secteur qui, ne l'oublions pas, ont fait de nombreuses victimes parmi la population et notamment des campeurs.

Corrélativement, le conseil d'administration s'est mis à la recherche d'un terrain de camping dans les Alpes-Maritimes, afin d'offrir à tous nos adhérents la possibilité de séjourner dans cette belle région française.

Le terrain de Cannes sera exploité en 2017 dans l'attente de la signature d'une promesse de vente.

DEMANDE D'ADHÉSION

À DÉCUPER OU À COPIER ET À RENVOYER À : SECRÉTARIAT DU GCU – 72 BOULEVARD DE COURCELLES – 75017 PARIS

Nom et prénom

Adresse

Code postal Ville

Signature

À LA RÉCEPTION DE CETTE DEMANDE, LE SECRÉTARIAT VOUS ENVERRA
L'IMPRIMÉ D'ADHÉSION, LES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT,
LES TARIFS ET UNE DOCUMENTATION.



POUR NOUS CONTACTER

Courrier : Secrétariat du GCU – 72 Boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Tél. 01 47 63 98 63

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : www.gcu.asso.fr



LE TRIANGLE DE LA RAME À SCIEZ

2016 année olympique, les C.U. de Sciez se devaient de participer une nouvelle fois à la traditionnelle « fête de la rame » organisée par la « Société Locale du Sauvetage ». Un bateau mixte de 8 rameurs (5 filles et 3 garçons) a été engagé et après un dur entraînement, il a fallu se mesurer aux associations locales.

Et surprise, nos rameurs sous les encouragements nourris de nombreux C.U. de Coudréa ont ramené le temps en dessous de 5 minutes, performance jamais atteinte depuis de nombreuses années de participation : encore quelques efforts et le GCU sera sur le podium ! Nos rameurs ont chacun reçu une médaille qui leur a été remise officiellement lors d'une assemblée de campeurs avec hymne du GCU, apéritif et repas en commun devant le local flambant neuf. Une belle journée passée dans la joie et la convivialité. Les rameurs participants étaient Géraldine, Christine, Myriam, Carine, Jocelyne, Bruno, Henri et Sylvain.

René Mottet



INITIATION AU MÖLKKY

Terrain de La Grande Motte

À l'ombre des grands pins, par 32°C ce dimanche 7 août à 18 heures, une quinzaine de C.U. de tous âges a répondu présent à l'activité de plein air, le Mölkky, quilles en bois d'origine finlandaise inventées en 1996. Intrigués par ce jeu d'adresse d'un nouveau genre, les participants se sont rapidement impliqués. Philippe et Valentine Lalance, père et fille originaires de Périgny-sur-Yerres (94), campeurs charmés par la région et le camping, ont disposé 3 jeux, puis expliqué les règles simples : « On vise les quilles numérotées de 1 à 12 avec le lanceur nommé Mölkky. L'une atteinte au sol rapporte les points correspondants, avec plusieurs renversées le joueur obtient le nombre de quilles tombées. Le vainqueur sera déclaré dès 50 points atteints. »

Certains habitués de la pétanque se sont distraits avec beaucoup de plaisir en tirant avec application le maximum de points au départ. À quelques mètres de là, on tâtonne davantage en s'efforçant de toucher les quilles. À l'issue de deux bonnes heures, dans la bonne humeur, les organisateurs ont réussi leur pari de créer des émules en la matière. « On a passé un agréable moment à rigoler avec de nouveaux amis et à découvrir le jeu » a confié Pascal, de Nantua (01), un bouliste confirmé.

Philippe Lalance

ÉTÉ 2016 : PÊLE-MÊLE À LA GRANDE MOTTE

Une course d'orientation pour les plus jeunes, une soirée « auberge espagnole/dansante », des concours de pétanque hebdomadaires, des tournois de ping-pong, une soirée « paella », une course au trésor, un reportage de TF1, une soirée « sangria Hauts-de-France/dansante », une rencontre de tarot, une initiation au mölkky, un concours de pétanque duo « adulte/enfant », une formation aux premiers secours « PSC1 », un « point presse », une soirée « jeux de société », des tournois de volley, des pots de l'amitié après les assemblées de campeurs, des airs d'orgue de barbarie... Un inventaire à la Prévert ? Non, un été à La Grande Motte, serein et détendu, rythmé par les initiatives et animations des C.U. Alors, vivement l'année prochaine pour partager encore, grands et petits, ensemble de bons moments conviviaux et estivaux !

Philippe Auxerré





SANGUINET AU RYTHME DE LA MUSIQUE

Pendant les deux mois d'été, une multitude d'animations musicales a rythmé les soirées des campeurs. Dans une ambiance conviviale et détendue chacun a pu faire découvrir ses talents : les concerts d'Edmond avec son violon accompagné de ses enfants à la flûte traversière et à la guitare, les soirées au son des tubes de l'été pour faire danser les campeurs ou l'accordéoniste qui a animé les repas collectifs. L'artiste local, Jacques CHAMBON, invité d'un soir, auteur-compositeur-interprète, a conquis le nombreux public présent avec sa voix basse et chaude sur fond de guitare. Par ses textes, son tour de chant au camping a séduit les amateurs de la chanson française et les nostalgiques de Gainsbourg, Ferré... La richesse de chaque interprète restera un souvenir fort des soirées sanguinétoises en 2016.

Didier Bonnaire



LOMENER-PLOEMEUR

Gilles et Claude Le Dem et leur fille Aliénor ont réalisé les travaux de peinture, Portes Sud, en 2016.



LA CROIX-VALMER : CONCOURS DE DESSINS ENFANTS

Roselyne MARIE a organisé deux concours de dessins enfants pour les petits de 5 à 10 ans, fin juillet et début août.

Le premier concours a eu pour thème : ma caravane, mon emplacement et le deuxième : mon plus beau bateau. Il a été difficile pour les membres du jury de classer les dessins, tant ils étaient chouettes et remplis de petits détails charmants. Ils ont tous été récompensés et un petit apéritif a clos ces sympathiques matinées. Roselyne MARIE félicite tous ces petits artistes et promet de renouveler cette animation l'an prochain !



LA BASE NAUTIQUE DE NEUVIC : UNE SEXAGÉNAIRE DYNAMIQUE

Point ne fut besoin de tambour, de trompette ou du célèbre compresseur et sa corne de brume pour rappeler à tous les amoureux de la base nautique de Neuvic que se fêterait cette année sa soixantième saison depuis sa création en 1956 par René Escure.

Nombreux ont été les anciens moniteurs qui sont venus y faire escale cet été, inscrivant alors leurs enfants au stage de voile 2016, telle Vahina Sochet, animatrice en 1989, Carine Sochet en 1980, Michèle Daugu-Cinquin en 1968 et aussi Laurent et Nicolas Desarmes, Sandra, Laurent (s), Olivier, Mireille... Des campeurs C.U. installés en Allemagne ou en Espagne sont même passés par Neuvic pour saluer l'événement. C'est ainsi que les stages 2016 ont connu une fréquentation record, le terrain et les résidences mobiles ont atteint un taux de remplissage exceptionnel dans un camping aux couleurs flamboyantes, chacun revêtant le tee-shirt jaune « j'aime la voile à Neuvic » créé pour l'occasion.

Depuis des années, le caractère familial et convivial ne se dément pas : nombreux sont les bénévoles pour administrer les stages, assurer la sécurité, gérer la flotte, réparer les embarcations, procéder au prêt de canoë, kayak, paddle, organiser des excursions en caravelle, et rivaliser d'inventivité pour l'apéritif hebdomadaire qui conclut la régate et réunit tous les campeurs, qu'ils pratiquent ou non la voile. Les banquets gaulois qui prolongent la soirée ont vu de jeunes campeurs spontanément exprimer leurs talents à la guitare, piano électronique, flûte, flûte traversière, chant et danse.

La démolition du vieux ponton (avec l'aide des campeurs) a été un moment de franche rigolade entre les hommes forts du terrain.

De nouveaux campeurs, séduits par l'ambiance et la convivialité, ont juré qu'ils reviendraient... avant le soixante-dixième anniversaire.

Claudie MARECHAL

*Alors, n'attendez plus pour venir découvrir ou redécouvrir le terrain de Neuvic, la voile et l'ambiance qui y règne... Et comme on dit : « Une fois qu'on y a goûté, on ne peut plus s'en passer !!! »
À l'année prochaine.*





STAGE ARTS PLASTIQUES AUVERS-SUR-OISE DU 1^{ER} AU 5 AOÛT 2016

Nous étions quatre participants à ce stage organisé par le GCU et animé par M. Dominique Lardeux.

Durant les 5 journées, Dominique a fait preuve de grande pertinence ; tenant compte de niveaux et acquis différents, sa pédagogie nous a permis de trouver beaucoup de plaisir dans cette activité. Forcément nous avions tous notre vécu par rapport au dessin, à la peinture ! Il a pris en considération ce que nous venions chercher, néanmoins il a apporté toute son attention pour mener à bien les objectifs qu'il s'était fixés et qu'il avait travaillés en amont du stage, à savoir nous faire découvrir d'autres représentations et nous pousser à de nouvelles habitudes et techniques, et nous faire progresser par nous-mêmes, tout en étant très présent.

Par quelques points intéressants d'histoire de l'art, il nous a fait découvrir des peintres, des œuvres plus contemporaines et des photographies, en rapport direct avec le paysage, thème travaillé durant le stage, mais surtout il nous a fait travailler en extérieur avec des consignes tout en respectant nos choix des thèmes à représenter. Très bon état d'esprit, pas de critique, tout étant constructif, convivial, fait pour nous faire avancer dans notre passion.

Ce stage nous a tous ressourcés. Tous les quatre (j'écris au nom de nous tous après concertation), nous avons pris grand plaisir à participer à ce moment de partage autour d'une passion commune.

Merci à Dominique et merci au GCU d'avoir organisé un stage d'une telle qualité. Dommage que seulement quatre personnes aient pu en bénéficier.

J'espère que nous pourrons revenir à Auvers en 2017 ! Et peut-être sera-t-il possible de donner envie à d'autres amateurs de compléter notre petit groupe, en indiquant par exemple dans le catalogue ACS qu'aucun niveau technique poussé n'est demandé et que la motivation puis l'observation sont les meilleurs prérequis pour cette activité.

Annick DUMONT



AUVERS-SUR-OISE

AUVERS-SUR-OISE, ce n'est pas que Van Gogh

Nous avons séjourné une semaine au GCU d'AUVERS-SUR-OISE, un vrai plaisir. Le terrain est situé à l'extrémité d'une voie sans issue qui le sépare de l'Oise. Il est très calme, plat, ombragé et les sanitaires sont récents. Un petit bâtiment séparé sert de salle de réunions.

AUVERS-SUR-OISE donne accès à une région riche

Le village a mis en valeur le fait que Van Gogh y a peint pendant son séjour, y est décédé et enterré, mais d'autres artistes ont été inspirés par la région : Monet et ses jardins (Giverny est à 1 h 15 du camping), Manet, Caillebotte et bien d'autres. À Cergy par exemple, le sculpteur Dani Karavan a conçu l'Axe majeur, une œuvre monumentale d'un peu plus de 3 km. Histoire et culture sont aussi bien présentes dans la région.

AUVERS-SUR-OISE, c'est la proximité avec Paris

Avec le Passé Navigo Découverte, forfait pour environ 22 euros la semaine, on peut se rendre à Paris en train et avoir un accès illimité aux RER, Bus et Métro. On le fait faire en gare : il faut compter 5 euros, 5 minutes, avoir une pièce d'identité et une photo d'identité. Il est rechargeable à souhait pendant 10 ans.

AUVERS-SUR-OISE, c'est aussi l'activité arts plastiques au GCU

Pendant 5 jours j'ai participé à un stage vivifiant animé par Dominique Lardeux. Le thème cette année était « la représentation du paysage ».

CE STAGE ÉTAIT D'ABORD PRATIQUE

Il était très clair que « savoir dessiner » n'était pas un prérequis pour suivre ce stage. Il n'était pas nécessaire non plus d'être un as du pinceau.

Un des buts majeurs était d'apprendre à regarder finement : nous sommes donc allés le plus souvent possible travailler sur le terrain.

Un autre but était de nous rendre créatifs et nous libérer de la tentation de reproduire des images de paysages vus à des dizaines d'exemplaires dans des peintures récentes ou plus anciennes. Pour cela les exercices étaient variés, progressifs et judicieux. Nous avons utilisé des crayons de papier, de la peinture, des feutres, des crayons de couleur, etc.

LES APPORTS THÉORIQUES ET HISTORIQUES

Outre les moments passés à l'observation d'œuvres commentées (photos), ils se faisaient par les remarques et commentaires en cours d'activité et également en fin de séance par l'examen de nos réalisations.

L'AMBIANCE DU STAGE

Dominique n'était pas toujours derrière nous, mais savait de toute évidence où chacun en était dans son travail. Avec très peu de mots, par petites touches, il nous apportait l'aide nécessaire. En somme une présence discrète, jamais pesante. Le jugement n'avait pas de place. Je me suis senti libre et moi-même. Et puis l'ambiance entre stagiaires et avec l'animateur était cordiale.

LA SUITE

Faut-il ajouter que j'ai beaucoup apprécié ce stage et suis prêt à m'inscrire pour l'année prochaine, d'autant que le sujet de recherche va être différent.



SIGNATURE DU PARTENARIAT XONRUPT-LONGEMER

Le partenariat avec le terrain municipal de XONRUPT-LONGEMER a bien été signé ce vendredi premier juillet 2016 en présence de l'adjointe au maire chargée du tourisme et de la gérante du camping municipal (celui-ci a été présenté dans la revue 290 page 18). Bonne ambiance avec la présence d'un groupe d'adhérents des Vosges. Jean-Paul DAVID avait très bien préparé ce partenariat.

Francis Sibois



CAMPING DELFTSE HOUT PAYS-BAS

Les C.U. voyageurs et néerlandais reconnaîtront certainement cette belle ville de DELFT que nous avons visitée fin avril début mai. Camping-caristes, nous sommes allés au camping DELFTSE HOUT. Quelle bonne surprise : un camping partenaire GCU (dont nous sommes adhérents depuis 1974). Malheureusement nous n'avions pas nos cartes 2016, mais celles de 2015 et 2014. La personne de l'accueil a pensé que nous étions honnêtes. La joie de vivre du camping et la prise en charge des enfants nous rappellent bien entendu celles de nos campings en France. Amis camping-caristes, campeurs, n'hésitez pas à vous rendre dans ce camping proche du centre-ville, très bien situé et très accueillant.

Merci à toute l'équipe du camping DELFTSE HOUT.

**Ne pas suivre les indications GPS mais les panneaux signalétiques*





NOTRE CAMPING PARTENAIRE EN ITALIE DU NORD

Le camping Royal se situe à 3 km de la route qui longe le Lac d'Orta, dans le village de Pettenasco. La petite route qui monte au camping est étroite et raide par endroits, à mi-chemin il y a un virage en épingle à cheveux qu'il faut prendre large. Une fois monté, la récompense vous attend. D'abord l'accueil chaleureux par Paolo Maulini, le propriétaire, qui parle très bien français et se montre toujours disponible pour vous renseigner sur telle ou telle excursion.

Avec son caractère un peu rural, le terrain se distingue nettement des autres campings du secteur plus orientés vers le tourisme de masse. Il se présente en terrasses « douces » ; plusieurs emplacements ont vue sur le lac, ils sont délimités et de dimension courante. Il y a pas mal de locatifs, regroupés pour la plupart en haut du terrain de sorte que cela ne gêne pas au niveau des emplacements pour campeurs itinérants. Les sanitaires sont simples mais très propres. La petite piscine s'apprécie par temps chaud, les enfants peuvent se retrouver sur le terrain de jeux.

L'accueil face à la petite épicerie est bien fourni en documentations touristiques et culturelles. La région des lacs au pied des Alpes est en effet magnifique et très riche avec ses nombreux sites à visiter à faible distance. Les tarifs négociés par le GCU sont intéressants, surtout comparés à ceux pratiqués par les autres campings dans le secteur. En 2016, première saison de notre partenariat, une dizaine de familles de C.U. ont déjà trouvé le chemin du camping Royal, avec plus de 200 nuitées au total. Paolo serait ravi de vous accueillir aussi en 2017.

Attention : comme pour les autres campings partenaires européens, il faut toujours réserver en haute saison.

Nicolaas van der Toorn



PARTENARIAT BERLIN

Le 23 novembre Claire Bazin, notre présidente, a signé un contrat de partenariat avec le Deutscher Camping-Club secteur Berlin.

Cette association gère les campings Kladow (88 emplacements) et Gatow (91 emplacements) idéalement situés pour visiter la ville de Berlin et ses environs.

Comme chacun de nos campings partenaires, ces terrains ont été sélectionnés par notre CTSurplace et correspondent aux critères qui découlent de notre « esprit GCU ». De plus, nos adhérents profitent de réductions, en l'occurrence 10 % sur les tarifs pour les personnes.

De plus amples informations dans la prochaine revue, où sera publié un aperçu de l'ensemble de nos campings partenaires.

DCC-Campingplatz Berlin-Kladow

Krampnitzer Weg 111 – 117
14089 Berlin-Kladow
B: 52,45392 L: 13,11418; 52°27'14» N, 13°6'51» E

DCC – Campingplatz Berlin-Gatow

Kladower Damm 207-213
14089 Berlin



À PROPOS DE LA RÉSERVATION D'EMPLACEMENT : OÙ ET COMMENT RÉSERVER EN 2017 ?

POUR 2017, LA RÉSERVATION D'EMPLACEMENTS SE FERA EN LIGNE !

Ce qui est requis pour pouvoir faire une réservation en ligne :

1. Être adhérent du GCU à jour de sa cotisation pour l'année en cours, avec un numéro d'adhérent qui n'est pas provisoire (ne commençant pas par A ou P) ;
2. Avoir un compte créé dans l'espace adhérents du site Internet GCU www.gcu.asso.fr ;
3. Avoir autorisé le prélèvement automatique ou pouvoir payer par carte bancaire.

Les instructions pour réserver sont précisées dans la rubrique « modalités » du présent article. Pour juger de la nécessité de réserver, les adhérents peuvent consulter sur le site Internet du GCU les graphiques de fréquentation journalière des terrains au cours de l'été 2016.

Comment créer votre compte ?

Vous devez obligatoirement communiquer une adresse mail valide au GCU, pour cela il suffit d'envoyer un message à gcu@gcu.asso.fr.

Votre adresse mail servira à vous transmettre les informations relatives à la création de votre mot de passe, nécessaire pour vous connecter à l'espace adhérents qui est accessible avec votre n° d'adhérent (les 6 chiffres seulement) et le mot de passe reçu ou modifié.

LES TERRAINS EN RÉSERVATION EN 2017

La Tranche-sur-Mer : c'est le terrain où se déroulera l'assemblée générale 2017. Il est important de réserver sur ce terrain surtout si vous souhaitez y rester pendant la période du rassemblement (du 21 au 25 août).

Terrains avec ACS : nous vous rappelons qu'il est également possible de réserver un emplacement sur un terrain où une activité culturelle ou sportive (ACS) est organisée, même si ce terrain ne figure pas dans la liste ci-contre. Dans ce cas, contactez le secrétariat car la réservation en ligne ne sera pas possible.

En 2017, il sera possible de réserver un emplacement portant un numéro impair sur les terrains indiqués ci-contre pendant la haute saison (du samedi 8 juillet au dimanche 27 août), pour une période minimum de 7 nuits, à partir d'un mercredi ou d'un samedi ou bien, selon les terrains (voir le tableau ci-contre), à partir d'un mercredi ou d'un dimanche.

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE RÉSERVATION DES LOCATIFS

Le calendrier des périodes de réservation des hébergements locatifs pour 2017 paru dans la revue automne 2016, n° 292 page 26, ne tenait pas compte de la fin des vacances d'été au 3 septembre. Le conseil d'administration a décidé de prolonger jusqu'au 17 septembre(*) l'ouverture des terrains fermant habituellement fin août. Ainsi, pour tous les terrains équipés de locatifs, la réservation sera possible, au tarif de la basse saison, sur une semaine avant la rentrée scolaire et pourra se prolonger jusqu'à la fermeture du terrain. Le tableau avec les dates de location rectifiées est consultable sur notre site www.gcu.asso.fr (*) sauf île Tudy, fermeture maintenue au 10 septembre (contrainte de sécurité).

(D) Réservation à partir d'un mercredi ou d'un dimanche ; pour les autres terrains, réservation à partir d'un mercredi ou d'un samedi.

Aiguebelette	La Tranche-sur-Mer (D)
Bormes Cabasson	Lacanau
Bormes La Favière	Le Bois-Plage-en-Ré (D)
Canet-en-Roussillon	Le Crotoy
Capbreton (D)	Loubeyrat
Cavalaire le Paradou	Meschers
Cavalaire les Oliviers	Mesquer
Fabrégas	Sanguinet (D)
Giens (D)	Socoa
Hendaye	St-Bonnet-le-Bourg
Île-Tudy	St-Georges-d'Oléron (D)
Jard-sur-Mer	St-Georges-de-Didonne
La Croix-Valmer (D)	St-Jorioz
La Flotte	St-Maurice-d'Ardèche
La Grande Motte (D)	Vias La Kabylie

La réservation est possible sur tout terrain où se déroule une activité culturelle ou sportive ou pour une raison particulière et exceptionnelle justifiée. S'il s'agit de terrains ne figurant pas sur la liste ci-dessus, la décision de réserver reste à l'appréciation du campeur et sera soumise si nécessaire à l'autorisation du bureau notamment en cas d'accueil d'un groupe.

LES MODALITÉS DE RÉSERVATION

La réservation en ligne commencera **le mardi 14 mars 2017 à 19 heures** pour tous les terrains avec cependant un décalage d'accès pour les neuf terrains (à fort taux de réservation) suivants :

Bormes Cabasson, le 14 mars à 19 heures
Giens, le 15 mars à 19 heures
La Croix-Valmer, le 16 mars à 19 heures
Bormes La Favière, le 17 mars à 19 heures

Le Bois-Plage-en-Ré, le 20 mars à 19 heures
Cavalaire le Paradou et les Oliviers, le 21 mars à 19 heures
St-Georges-d'Oléron, le 22 mars à 19 heures
La Grande Motte, le 23 mars à 19 heures

Tous les autres terrains, le 24 mars à 19 heures

La réservation en ligne se terminera le vendredi 12 mai à 19 heures.

1. Entrez dans votre compte de l'espace adhérents en renseignant vos identifiants (n° d'adhérent (les 6 chiffres seulement) + mot de passe) ;
 2. Une fois connecté, vous arrivez sur la page reprenant vos informations personnelles. Pour commencer la réservation d'un emplacement, cliquez sur l'onglet gris « réserver un emplacement » puis choisissez un terrain et suivez les instructions.
 3. La réservation est validée par le paiement. Ce paiement peut s'effectuer par prélèvement automatique, si vous l'avez préalablement autorisé, ou bien par carte bancaire et vous êtes alors redirigé vers le site de paiement sécurisé.
Si vous souhaitez payer par chèques-vacances, **ce ne sera possible qu'en remplacement de votre paiement** (paiement non validé si votre règlement par chèques-vacances nous parvient **IMPÉRATIVEMENT** dans les huit jours qui suivent votre réservation).

Pour simplifier votre réservation en ligne, adoptez le prélèvement automatique !

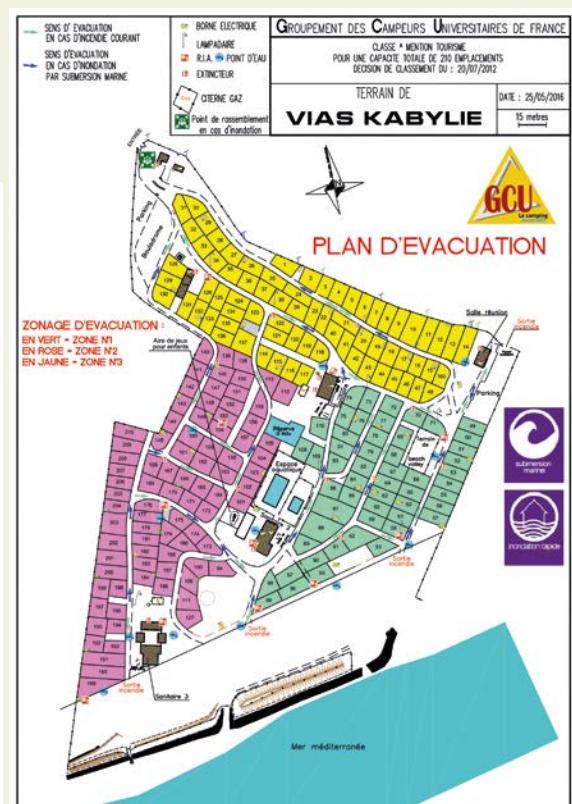
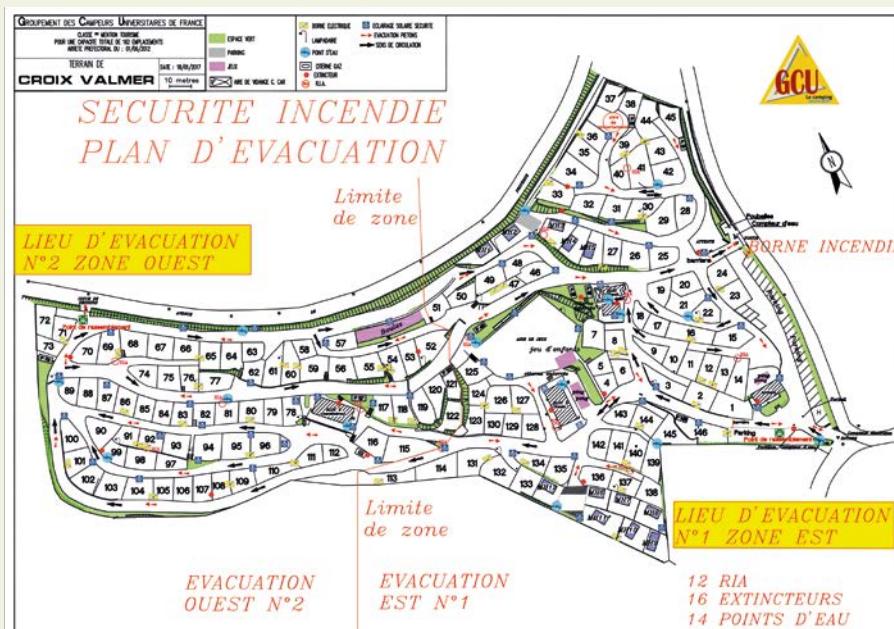
Vous pouvez nous envoyer l'imprimé de mandat de prélèvement dûment complété en y joignant un relevé d'identité bancaire complet.

Vous avez reçu ce formulaire avec votre appel de cotisation et il est également en téléchargement sur le site.

Pour vous accompagner dans les différentes étapes de la réservation en ligne, un tutoriel est à votre disposition sur le site www.gcu.asso.fr Pour les autres conditions de la réservation et les tarifs, voir le règlement complet sur le site.

Avant de réserver, consultez les plans des terrains sur le site pour vous assurer de votre choix d'emplacement(s)

Ci-dessous, les plans mis à jour des terrains de la Croix-Valmer et Vias La Kabylie.

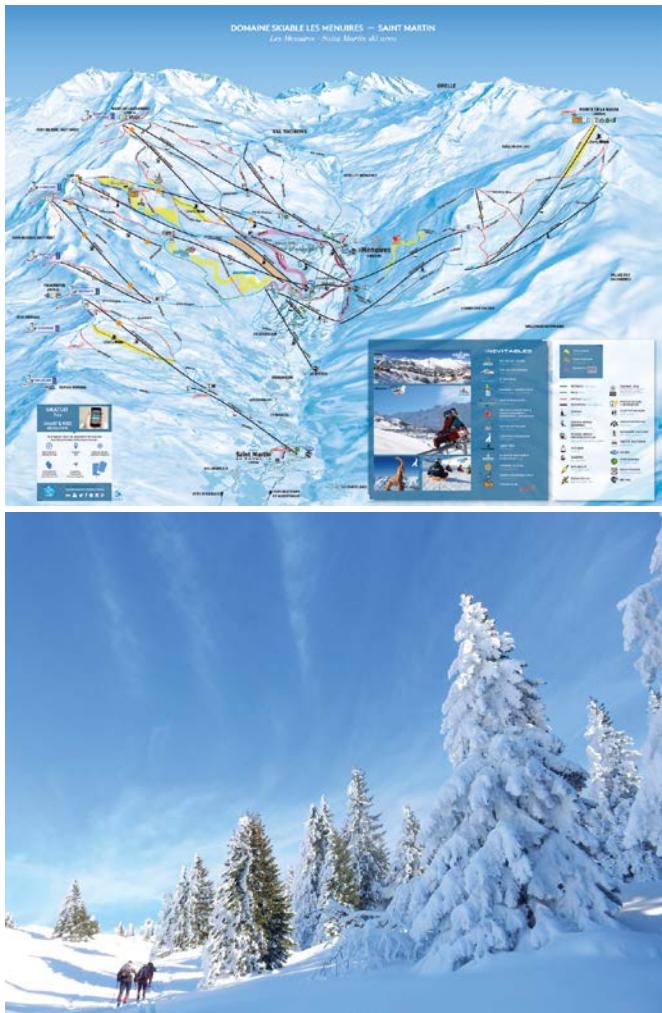


ET SI VOUS PARTIEZ À LA NEIGE !

La neige étant tombée, nos 2 caravaneiges (Prémanon et Les Menuires) vous accueillent.

Pour les réticents des séjours en caravaneige :

- Le confort des caravanes et des camping-cars n'est plus à prouver : très bonne isolation, double vitrage, chauffage performant. Les équipements de nos terrains aussi : branchement 10 ampères, sanitaires très bien chauffés, salle de réunion, local à skis, salle de séchage, salle de ping-pong, sèche-linge, etc.
 - Possibilités d'arrivée en décalage pour éviter les bouchons.
 - Accès par des routes pratiquement déneigées en permanence.
 - Tarifs très intéressants par rapport à une location.
 - Pratique du ski accessible à pied depuis le terrain, (skis de fond et alpin aux Menuires, fond à Prémanon).
 - Ravitaillement à 15 min à pied (Les Menuires).
 - Soirées conviviales avec les repas et raclettes en commun.
 - Pour réserver consulter le site, rubrique : caravaneiges.



La maternelle Marivaux au GCU du Crotoy

En voyage scolaire dans la baie de Somme avec nos 82 élèves de maternelle, nous nous sommes baladés sur la plage et avons ramassé : coquillages, algues et galets. Pour pique-niquer, nous nous sommes rendus sur le terrain GCU du Crotoy où Marc Cordier, le délégué de terrain bénévole, nous a accueillis avec sympathie et nous a permis d'accéder aux installations sanitaires, étape indispensable pour une sortie à la journée. Un grand merci à lui et à toute l'équipe administrative du GCU.

Cécile Dekervel,
directrice de la maternelle Marivaux. Amiens.

Promotion néerlandaise du GCI





TARIFS : DES AUGMENTATIONS NÉCESSAIRES

Une pression grandissante

Tous le constatent, les prix augmentent, pas toujours de manière brutale mais régulièrement. Ces hausses affectent particulièrement les services : les prestataires et artisans répercutent les hausses qu'ils subissent eux-mêmes et les contraintes auxquelles ils sont soumis. Les interventions réalisées sur nos terrains nous en font clairement prendre conscience. Les plus lourdes augmentations de nos dépenses trouvent leur source dans les exigences toujours plus fortes des commissions de sécurité qui visitent régulièrement nombre de nos terrains. Ces commissions, qui nous citent en exemple et reconnaissent le travail accompli, placent toujours plus haut les contraintes qu'elles nous imposent. On n'évoquera ici que pour mémoire les arrêtés préfectoraux, parfois contradictoires d'un département à l'autre, toujours plus exigeants.

Quelques ajustements techniques

Les terrains nouvellement équipés en 10 ampères verront leur tarif s'aligner sur celui des autres terrains déjà équipés, afin de couvrir la dépense supplémentaire. Le déploiement de l'infrastructure ADSL, commencé l'an dernier, se poursuit comme prévu sur 17 nouveaux terrains en 2017. Les tarifs de ces terrains répercutent le coût de cette infrastructure, à l'identique de l'an der-

nier. Cette opération de déploiement est évoquée dans le PAC N° 291.

Le cas des terrains gérés

L'augmentation la plus sensible touche cependant les terrains gérés, ceux sur lesquels on trouve un responsable et/ou un trésorier salarié saisonnier du GCU. Aujourd'hui la contribution supplémentaire demandée aux campeurs de ces terrains ne couvre pas les dépenses engagées. Celles-ci vont donc impacter les recettes. Le paradoxe est alors que les frais engagés pour la gestion des terrains par des salariés sont couverts par les campeurs des terrains sans salariés. Ce n'était plus acceptable et la contribution à la gestion de ces terrains doit augmenter pour couvrir ces frais.

La taxe de séjour

Plus difficiles à saisir sont les fluctuations de la taxe de séjour. Longtemps cette taxe de séjour se montait à quelques centimes par personne et par jour, avec des modulations et quelques cas d'exonération. Depuis quelques années, les communes ont la possibilité de percevoir cette taxe de manière forfaitaire, selon le nombre d'emplacements et sur une durée fixée, indépendamment de la fréquentation du terrain. Si la taxe « ancienne manière » est facile à répercuter et figure

explicitement sur la facture, il n'en va pas de même pour la taxe forfaitaire qui ne peut pas être répercutée directement. Certains terrains voient donc leurs tarifs augmenter pour intégrer une compensation de cette taxe de séjour forfaitaire, mais la ligne «taxe de séjour» disparaît alors de la facture.

Une décision peu agréable du conseil d'administration

En résumé, nos dépenses augmentent, mais nos recettes ne sont que stabilisées. Maintenir les tarifs à leur niveau actuel permettrait peut-être une survie de notre groupement en comprimant à l'extrême les dépenses, mais cela n'autoriserait pas les évolutions ni les indispensables adaptations aux besoins des adhérents. À terme le bon fonctionnement de notre association serait compromis. Le conseil d'administration, dans ce contexte, a donc décidé une augmentation générale des tarifs d'environ 2 % pour l'année 2017. Cette augmentation touche principalement les cotisations annuelles et les tarifs des séjours. Des ajustements nécessaires, des augmentations que le conseil d'administration a souhaitées aussi faibles que possible, en renforçant sa vigilance sur toutes les dépenses. Des changements certainement peu agréables, mais la survie du GCU est à ce prix.

TERRAINS CONCERNÉS PAR LA FORMULE OCCUPATION TEMPORAIRE + GARAGE MORT	Période d'application de la formule «occupation temporaire + garage mort»					TARIFS TRÈS BASSE SAISON 2017 (avant le V 09/06 et à partir du D 17/09)					GARAGE MORT (toute la période spécifiée)	TARIFS BASSE SAISON 2017 (du V 09/06 au S 08/07 et du D 27/08 au D 17/09)							
	Empl+1	Adul	Adul suppl	Enf -18	Inv +18	Inv -18	Empl+1	Adul	Adul suppl	Enf -18	Inv +18	Inv -18	Empl+1	Adul	Adul suppl	Enf -18	Inv +18	Inv -18	
Aiguebelette (10 A) (MH) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 05/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	11,28	2,50	1,25	8,75	2,50				
Bormes La Favière (10 A) (MH) (ADSL) [gestion en haute saison] [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 05/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,07	3,44	1,72	12,04	3,44				
Cannes (10 A) [1]	du V 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 05/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	11,04	2,50	1,25	8,75	2,50				
Capbreton (10 A) (MH) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 05/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	13,80	3,12	1,56	10,92	3,12				
Cavalalaire Les Oliviers (10 A) (appt & BT) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 05/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,07	3,44	1,72	12,04	3,44				
Coutainville (MH) (TS) (ADSL) [1]	du V 14/04 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 24/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	10,52	2,68	1,34	9,38	2,68				
Fabregas (10 A)(ADSL) (MH) [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 05/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,07	3,44	1,72	12,04	3,44				
Giens (10A)(MH) (ADSL) [gardiennage en haute saison] [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 05/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,07	3,44	1,72	12,04	3,44				
Hendaye (ADSL) [1]	du V 28/04 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 24/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	12,85	3,12	1,56	10,92	3,12				
La Croix-Valmer (10A) (MH) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 05/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,07	3,44	1,72	12,04	3,44				
La Grande Motte (10 A) (MH) (ADSL) [gestion en haute saison] [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 24/09	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,07	3,44	1,72	12,04	3,44				
La Tranche-sur-Mer (10 A) (MH & BT) (ADSL) [trésorerie en haute saison] [1]	du V 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 24/09	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,07	3,44	1,72	12,04	3,44				
Le Bois-Plage-en-Ré (10 A) (MH) (TS) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 05/11	12,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	15,24	3,62	1,81	12,67	3,62				
Le Crotoy (10A) (TS) (ADSL) [1]	du D 23/04 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 05/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	11,46	2,68	1,34	9,38	2,68				
Mesnil-Saint-Père (ADSL) [1]	du V 07/04 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 24/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	9,06	2,18	1,09	7,63	2,18				
Mesquer (MH) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 05/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	12,85	3,12	1,56	10,92	3,12				
Oye-Plage (10 A) (TS) [1]	du D 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 05/11	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	11,22	2,68	1,34	9,38	2,68				
Quiberville [1]	du V 28/04 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 24/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	8,82	2,18	1,09	7,63	2,18				
Sarzeau (MH) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 24/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	10,34	2,50	1,25	8,75	2,50				
Socoa (MH) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 05/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	12,85	3,12	1,56	10,92	3,12				
St-Georges-de-Didonne (MH) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 24/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	12,85	3,12	1,56	10,92	3,12				
St-Georges-d'Oléron (MH) (TS) (ADSL) [1]	du V 31/03 au S 24/06	et	du D 27/08 au D 24/09	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	13,03	3,30	1,65	11,55	3,30				
St-Saturnin-lès-Apt (10A) (MH) (ADSL) (piscine) [1]	du V 31/03 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 05/11	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	13,80	3,12	1,56	10,92	3,12				
Trévignon (ADSL) [1]	du V 14/04 au S 08/07	et	du D 27/08 au D 24/09	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		1,00	10,34	2,50	1,25	8,75	2,50				

- les 24 terrains du tableau ci-dessus bénéficient pour les périodes précisées de la formule «occupation temporaire + garage mort» ;
- la formule ne s'applique qu'une partie de l'année : au plus tôt, à partir du week-end du début des congés scolaires de printemps (V 31/03 en 2017) et au plus tard, à la fin des congés de Toussaint (D 05/11 en 2017).
- pour Le Crotoy, la formule ne s'applique qu'à partir de la fin des congés scolaires de printemps des zones de Paris et d'Amiens (zones C et B) ;
- cette formule ne s'applique jamais en haute saison ;
- le tarif très basse saison s'applique du vendredi 31 mars au vendredi 09 juin matin et du dimanche 17 septembre au dimanche 05 novembre au plus tard ;
- le tarif basse saison s'applique pendant tout le reste de la période de la formule ;
- le tarif garage mort s'applique jusqu'au samedi 24 juin (matin) ou samedi 08 juillet (matin) selon les terrains (voir tableau ci-dessus) puis du dimanche 27 août au dimanche 05 novembre au plus tard.



Loubeyrat (ADSL)	V 30 juin au D 17 sept	9,06	2,18	1,09	7,63	2,18	11,32	2,72	1,36	9,52	2,72
Luchon (ADSL)	V 16 juin au D 17 sept	9,06	2,18	1,09	7,63	2,18	11,32	2,72	1,36	9,52	2,72
Meschers (ADSL)	V 23 juin au D 17 sept	12,85	3,12	1,56	10,92	3,12	16,06	3,90	1,95	13,65	3,90
Mesquer (MH) [1] (ADSL)	V 07 avril au D 24 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	9,06	2,18	1,09	7,63	2,18
Neuvic (MH) (ADSL)	V 31 mars au D 05 nov	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	12,85	3,12	16,06	3,90
Oye-Plage (Io A) [1] (TS)	V 23 juin au D 17 sept						9,06	2,18	1,09	7,63	2,18
Palhais (BT) (ADSL)	V 24 mars au D 05 nov	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	11,22	2,68	9,38	2,68
Pailhès (BT) (ADSL)	V 30 juin au D 17 sept						10,24	2,50	1,25	8,75	2,50
Pierrefiche (ADSL)	V 02 juin au D 17 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		9,06	2,18	1,09	7,63
Plouhinec (ADSL)	V 23 juin au D 17 sept						10,24	2,50	1,25	8,75	2,50
Pont-du-Fossé (ADSL)	V 30 juin au D 17 sept						10,24	2,50	1,25	8,75	2,50
Pornichet (TS) (ADSL)	V 23 juin au D 17 sept						10,52	2,68	1,34	9,38	2,68
Port-Loucet (BT) (piscine) (gardiennage) (ADSL)	V 19 mai au D 24 sept	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		13,91	3,12	1,56	10,92
Prémianon (Io A) (ADSL)	V 30 juin au D 17 sept						10,00	2,18	1,09	7,63	2,18
Quiberon [1]	V 28 avril au D 24 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	8,82	2,18	1,09	7,63
Sanguinet (BT) (TS) (ADSL)	V 23 juin au D 17 sept						13,03	3,30	1,65	11,55	3,30
Sarzeau (MH) [1] (ADSL)	V 31 mars au D 24 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	10,24	2,50	1,25	8,75
Saumane	V 16 juin au D 17 sept						8,82	2,18	1,09	7,63	2,18
Savines-le-Lac (Io A) (MH) (ADSL)	V 09 juin au D 17 sept						11,28	2,50	1,25	8,75	2,50
Sciez (gardiennage) (ADSL)	V 02 juin au D 24 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		11,09	2,50	1,25	8,75
Selommet (ADSL)	V 23 juin au D 17 sept						9,06	2,18	1,09	7,63	2,18
Socoa (MH) [1] (ADSL)	V 31 mars au D 05 sept	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	12,85	3,12	1,56	10,92
St-Bonnet-le-Bourg	V 19 mai au D 17 sept						8,82	2,18	1,09	7,63	2,18
St-Cast-le-Guildo (MHT) (ADSL)	V 19 mai au D 17 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		10,24	2,50	1,25	8,75
St-Colomban-des-Villards	V 30 juin au D 17 sept						8,82	2,18	1,09	7,63	2,18
St-Georges-de-Didonne (MH) (ADSL) [1]	V 31 mars au D 24 sept	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	12,85	3,12	1,56	10,92
St-Georges-d'Oléron (MH) (ADSL) [1] (TS)	V 31 mars au D 24 sept	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	13,03	3,30	1,65	11,55
St-Jean-de-Monts (MHT)	V 09 juin au D 17 sept						10,24	2,50	1,25	8,75	2,50
St-Jean-en-Royans (BT) (piscine) (TS) (ADSL)	V 16 juin au D 17 sept						13,03	3,30	1,65	11,55	3,30
St-Jorioz (ADSL)	V 02 juin au D 17 sept	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		12,85	3,12	1,56	10,92
St-Maurice-d'Ardeche (MH & BT) (piscine) (ADSL)	V 31 mars au D 05 nov	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		12,85	3,12	1,56	10,92
St-Pierre-Quiberon (ADSL)	V 09 juin au D 24 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		10,24	2,50	1,25	8,75
St-Rémy-de-Provence	V 31 mars au D 05 nov	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		10,10	2,50	1,25	8,75
St-Saturnin-lès-Apt (Io A) (MH) (piscine) [1] (ADSL)	V 31 mars au D 05 nov	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	13,80	3,12	1,56	10,92
Tournemine (ADSL)	V 23 juin au D 17 sept						9,06	2,18	1,09	7,63	2,18
Tourrettes	V 02 juin au D 24 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10		10,10	2,50	1,25	8,75
Tréviignon [1] (ADSL)	V 14 avril au D 24 sept	8,20	2,10	1,05	7,35	2,10	1,00	10,24	2,50	1,25	8,75
Ur (ADSL)	V 30 juin au D 17 sept						10,24	2,50	1,25	8,75	2,50
Vallouise (ADSL)	V 16 juin au D 17 sept						10,24	2,50	1,25	8,75	2,50
Vendres-Plage (Io A) (MH & BT) (TS) (ADSL)	V 23 juin au D 17 sept						13,97	3,30	1,65	11,55	3,30
Vias Améthyste (Io A) (BT) (gardiennage en haute saison) (TS) (ADSL)	V 02 juin au D 24 sept	10,20	2,10	1,05	7,35	2,10		13,97	3,30	1,65	11,55
Vias La Kabylie (Io A) (piscine) (gardiennage en haute saison) (TS) (ADSL)	V 02 juin au D 24 sept						13,97	3,30	1,65	11,55	3,30
Vic-sur-Cère (ADSL)	V 30 juin au D 17 sept						9,06	2,18	1,09	7,63	2,18
Villar-d'Arène (ADSL)	V 30 juin au D 17 sept						9,06	2,18	1,09	7,63	2,18
Vox (piscine) (Io A) (ADSL)	V 16 juin au D 17 sept						11,28	2,50	1,25	8,75	2,50

En caractères gras, les 30 terrains où il est conseillé de réserver en haute saison.

TS : taxe de séjour incluse.

[1] formule occupation temporaire + garage mort (pour les périodes d'application, voir tableau spécifique avec les 24 terrains concernés).



EN MONTAGNE EN MONTAGNE EN MONTAGNE EN MONTAGNE EN MONTAGNE

LE SKI

5 à 6 millions de Français pratiquent le ski... lequel intervient dans 150 000 accidents. En cause, une préparation insuffisante et les fixations : l'entorse du genou sur 2 est due à un mauvais réglage. L'ennemie du hors-piste ? L'avalanche !

Talon d'Achille du ski alpin : le genou !

L'entorse du genou représente plus d'un tiers des accidents, devant les fractures (20%). Responsables : le manque de préparation des skieurs et un réglage inadapté des fixations.

Le ski de fond et les raquettes

Excellent pour tous les muscles du cœur, ils nécessitent les mêmes précautions que le ski alpin et un échauffement en prévention des tendinites.

Pistes : à chaque couleur son niveau

- Balise verte : pistes faciles
- Balise bleue : pistes de difficulté moyenne
- Balise rouge : pistes difficiles
- Balise noire : pistes très difficiles

Échauffez-vous !

Un entretien musculaire (flexion des genoux, étirements et équilibre) au moins un mois avant le départ prévient les entorses. Sur place, choisissez une alimentation énergétique et buvez régulièrement. Commencez par des pistes faciles et guettez les premiers signes de fatigue.

Hors-piste : respectez la signalisation !

Le savoir-vivre sur piste

- Maîtrisez votre vitesse.
- Laissez la priorité au skieur aval.
- Stationnez sur le côté de la piste.
- Respectez le balisage et la signalisation.

Mini-ski... mini-risque !

Le risque d'accident est plus faible en mini-ski (skis inférieurs à 1,30 m) que dans tous les autres sports de glisse.

Un équipement à vérifier

Vérifiez l'état de vos semelles et carres de skis. Le pied doit être à l'aise dans la chaussure, sans que le talon ne se lève. Le port du casque chez l'enfant de moins de 11 ans divise par 2 le risque de traumatisme crânien. En randonnée, emportez : vêtements chauds de rechange, couverture de survie, ARVA, boisson chaude et sucrée, barres énergétiques, pelle à neige et lampe frontale.

Le risque d'accident en snowboard est 1,5 fois plus élevé qu'en ski alpin ! Point faible, les poignets, sur lesquels on se réceptionne et s'aide dans les virages. Équipez-vous de protections spécifiques et apprenez à tomber poings fermés.

Le snowboard : attention aux poignets

Extrait de l'exposition Sports non encadrés, Prévention MAIF-Éditions Sépia

CHRISTINE NOUS A QUITTÉS, comme ça, sans crier gare...

Christine était de celles qui ne cherchent pas à s'imposer. On faisait sa connaissance un jour, parce qu'on était installé à côté d'elle, au hasard d'un terrain GCU. Et puis nos routes se recroisaient et on s'apercevait qu'elle était devenue une copine, de celles et ceux qu'on a chaque fois plaisir à retrouver, à cause de quelques souvenirs communs et simplement par leur seule présence.

Christine était une personnalité. Une bénévole de notre groupement particulièrement active et dévouée, correspondante départementale puis correspondante territoriale du département du Rhône, l'un de ceux qui comptent le plus d'adhérents, toujours prête à l'action, prête à prendre une responsabilité, prête à rédiger un article pour la revue. Elle ne manquait jamais un rassemblement et chaque année, en arrivant sur le terrain de notre assemblée générale, on cherchait son «camion», ainsi qu'elle avait coutume de l'appeler. L'été dernier encore, à Vias, nous avons passé en sa compagnie de bons moments à refaire le GCU. Et puis on attendait toujours avec impatience sa soirée d'initiation à la danse «country»...

Christine a insufflé un tel élan à son antenne que la relève sera assurée, on le sait bien, même si le défi est difficile à relever. Mais avec son départ, le GCU perd une militante engagée qui manquera à tous. Pour notre part, nous perdons une copine dont nous aimions la vitalité et qui nous avait confié la joie qu'elle avait eu à voir arriver sa petite fille. Sur nos terrains, son emplacement restera vide longtemps.





NAISSANCE

HAUTS-DE-FRANCE

Avis aux habitués de Pailhas et Vallouise : Avril est née le 28 juillet 2016, soit 12 ans jour pour jour après le coup de foudre de ses parents, Aurore Huchez et Nicolas Bernard, au GCU de Pailhas. Elle fait le bonheur de ses grands parents, Brigitte et Alain Bernard et Brigitte et Serge Huchez, eux aussi C.U.

DÉCÈS

ARIÈGE

Sylvie Bellenger, son mari Jean-Marc, leurs trois enfants, Antoine, Alexandre et Arnaud, ont la tristesse de vous faire part du décès de Paulette Molinié le 10 janvier 2017. Elle a fréquenté avec son époux André (décédé en septembre 2002) pendant plusieurs décennies de nombreux terrains du GCU et plus particulièrement celui de Vias La Kabylie où elle s'était rendue en visite cet été 2016 avec beaucoup d'émotion.

HAUTE-SAÔNE

L'antenne départementale de la Haute-Saône a la profonde tristesse de vous informer de la disparition de sa correspondante territoriale, Annie Petit, à l'âge de 69 ans. Adhérente depuis 1977, elle s'est impliquée très activement dans la vie du GCU en prenant à cœur la fonction de C.D. depuis 1996, puis celle de C.T. jusqu'à ce jour, aimant à renseigner les campeurs sur l'ambiance et la situation des campings. Avec Daniel, son époux, Annie a fréquenté de nombreux terrains et plus particulièrement ceux de La Tranche et de Mesquer, transmettant l'esprit C.U. à ses enfants et petits-enfants. Annie laissera à tous le souvenir d'une personne joyeuse et dévouée.

HAUTS-DE-FRANCE

La famille de Nicole et Pierre Cuir a la tristesse de vous annoncer le décès de ces deux anciens membres du GCU survenu aux mois d'août et septembre 2016. Pendant plus de 50 ans, ils ont énormément apprécié la situation et l'ambiance chaleureuse des terrains GCU et s'y sont fait de nombreux amis. Certains d'entre vous se souviendront sans doute de cette installation si bien équipée pour déterminer roches, insectes ou plantes et seront allés, peut-être, y faire déterminer leurs trouvailles, voire admirer au microscope quelques fantastiques découvertes... Sachez que toutes ces « trouvailles » et collections reposent désormais entre les murs du Muséum d'Histoire Naturelle de Lille. Ils laissent à leur fille, Isabelle, et à sa famille plein de souvenirs de vacances heureuses, dominés par l'enthousiasme et l'amitié.

INDRE-ET-LOIRE ET FINISTÈRE

Sophie Nicolas et Philippe Mandereau, ses enfants, ainsi que sa compagne Viviane Féray vous font part du décès le 12 janvier 2017 de Claude Mandereau à l'âge de 78 ans. Chaque année, depuis environ 40 ans, il ne manquait pour rien au monde les vacances dans ce camping (au même emplacement ...ou presque !). Sophie Nicolas 1 rue des Fontaines 37250 Veigné.

LOIRE

Les parents et amis de Gustave Garonnaire ont la tristesse de vous faire part de son décès survenu la veille de Noël. Avec son épouse, Suzanne, ils étaient des habitués de Bormes La Favière où de nombreux C.U. gardent d'eux un très bon souvenir.

MORBIAN

Roger Le Diraison nous a quittés le 17 novembre 2016 à l'aube de ses 90 ans. À l'origine de l'achat du terrain de Sarzeau, il fut le « Gérant » de 1986 jusqu'au début des années 1990, ainsi que le président de l'antenne 56. Avec son épouse, Jeannine, il était un habitué du terrain de Mesquer et des rassemblements régionaux et nationaux. À toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

RHÔNE

Le bureau de l'antenne 69 du GCU a la douleur de vous faire part du décès de notre correspondante territoriale Christine Dantony (Christine Deborde), à la suite d'un combat long et difficile (et pourtant discret) contre la maladie. Elle est entrée au Groupement des Campeurs dès 1985, et n'avait cessé depuis de défendre ses valeurs de respect, de tolérance d'accueil et de solidarité. Nous sommes aujourd'hui très tristes de perdre une amie et une militante. Pour le bureau de l'antenne du Rhône, Yves Sempiétre.

TARN-ET-GARONNE

Geneviève ou Ginou, pour ceux qui la connaissait bien, a été, pendant de longues années, une fidèle du camping GCU de Pierrefiche où se sont forgées de nombreuses amitiés qui durent encore aujourd'hui. On se souviendra des parties de belote et de pétanque animées avec ses amis campeurs. Sa bonne humeur et sa gentillesse resteront dans nos mémoires. Maintenant, elle a rejoint son époux, Robert, qui nous a quittés voilà quelques années. Elle laissera un grand vide dans le cœur de sa famille et de ses amis.

PETITES ANNONCES

CARAVANES

Dépt. 41. Vds, cause maladie, Magellan 541 de Campérêve, porteur Fiat Ducato, 130 CV, pack confort, porte-vélos, store extérieur, 2013, 14 100 km. Prix : 38 000 €. Contact : 06 77 65 33 93 ou jean-claude.thillier@wanadoo.fr

Dépt. 76. Vds carav. Caravelair 460 « ambiance style » à lit central. Année 2011. TBE. Lit 140x190. Lit-dînette pr 2 enfants. Salle d'eau (lavabo, W.-C., douchette). Eau chaude élec. Chauf. gaz Truma. Equipée de tête d'attelage Alko AKS 1300 (anti-lacet), déplace-carav. élec. (et sa batterie), antenne TV, petit auvt, casquette + 1 joue, porte 2 vélos sur flèche. L : 5,64 m ; l : 2,10 m ; h : 2,58 m. PAV en ordre de marche : 1 047 kg. PTAC 1 230 kg. Photos sur demande par mail. Prix : 10 000 €. Contact : 02 35 37 28 68 /jpmduchet@wanadoo.fr



Où se trouve
ce terrain ?



Solution
à la question
du PA 292

Il s'agit du terrain
de LOUBEYRAT



photos
insolites
xxxx



le coin de
l'humour



ALLÔ, LE GCU ?

Pendant que nous vaquons à nos occupations, des petites fées parisiennes s'occupent de nos prochaines vacances... Adhésions, réservations, sécurité des terrains, comptabilité, rien n'échappe à leur vigilance, elles mettent tout en œuvre avec patience, bienveillance et politesse...

